



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Main Implementing Partner



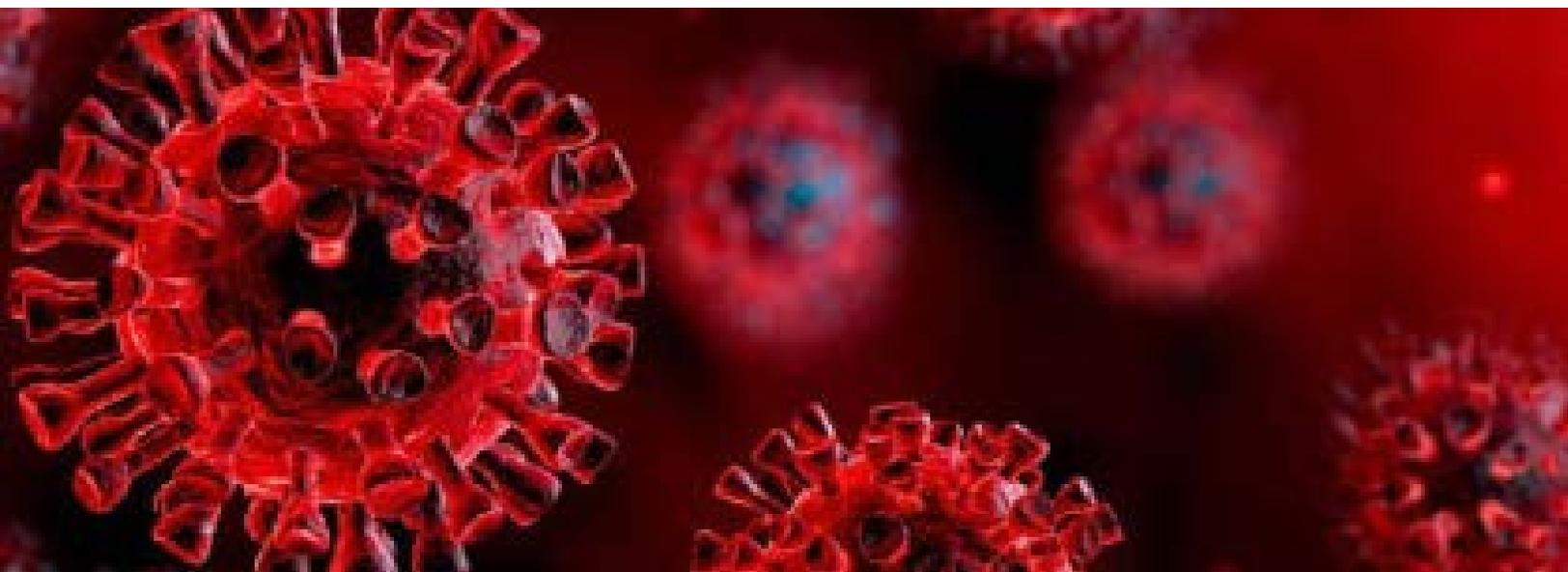
# ANALYSE DE SITUATION COVID-19

**TYPE DE CRISE: EPIDEMIE**



**BURKINA  
FASO**

**RAPPORT ANNUEL  
ANALYSE CONTEXTUELLE  
MARS 2020-SEPTEMBRE 2021**



L'épidémie de la maladie causée par le virus connu sous le nom de coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) ou COVID-19 a débuté en Chine en Décembre 2019. Le virus s'est très rapidement propagé dans le monde, le Directeur Général de l'OMS déclarant la pandémie le 11 mars 2020.

L'impact du virus a été ressenti le plus sévèrement dans les pays déjà affectés par des crises humanitaires. L'accès humanitaire aux communautés vulnérables a été limité aux mouvements essentiels, interrompant certains des services essentiels ainsi que les évaluations et les suivis de situation.

Afin de surmonter ces contraintes et de permettre à la communauté humanitaire d'obtenir des informations récentes sur la propagation de la pandémie de COVID-19, iMMAP et DFS (Data Friendly Space) ont initié le projet d'Analyse de Situation COVID-19 avec le soutien du Bureau d'Assistance Humanitaire de USAID (USAID BHA). Ce projet a pour objet de fournir des solutions aux besoins globaux croissants des acteurs humanitaires en termes d'évaluation et d'analyse.

Le présent rapport se concentre sur la situation épidémiologique, les mesures d'endiguement de la pandémie dans le pays, et l'analyse contextuelle. Il est enrichi d'éléments de collecte de données primaires illustrant certains aspects de la COVID-19 au Burkina Faso.

Avec le concours de PREMISE, Plate forme de données et d'analyses alimentée par un réseau mondial sur le terrain, cette édition vous rapporte des perceptions de personnes sur le terrain et concernant les points suivants :

- La vaccination
- Les mesures restrictives
- L'impact de la COVID sur les moyens d'existence

"Ce rapport est le résultat d'un exercice d'examen des données secondaires qui analyse de manière croisée un certain nombre de sources d'information citées, y compris médiatiques. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de USAID, du gouvernement des États-Unis, des clusters humanitaires pour le Burkina Faso ou de l'une de ses sources individuelles."

# TABLE DES MATIERES

<b>COVID-19 SITUATION ANALYSIS</b>	<b>1</b>
<b>POINTS ESSENTIELS</b>	<b>4</b>
<b>APERÇU DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19</b>	<b>5</b>
<b>Cas de COVID-19</b>	<b>6</b>
<b>Décès liés à la COVID-19</b>	<b>9</b>
<b>Tests</b>	<b>9</b>
<b>Suivi des contacts</b>	<b>12</b>
<b>MESURES D'ENDIGUEMENT ET DE PRÉVENTION DE LA</b>	<b>13</b>
<b>COVID-19 ANALYSE CONTEXTUELLE</b>	<b>15</b>
<b>Contexte Economique</b>	<b>21</b>
<b>Contexte Sécurité</b>	<b>35</b>
<b>Contexte Déplacement</b>	<b>29</b>
<b>Contexte Accès Hummanitaire</b>	<b>38</b>
<b>A PROPOS DE CE RAPPORT</b>	<b>44</b>

## POINTS ESSENTIELS



**Cas confirmés 14 290**



**Décès 187**



**Tests 254 869**

Source des données: **Gouvernement du Burkina Faso**



### Aperçu épidémiologique

Au 30 septembre 2021, soit dix-neuf mois après la déclaration de l'épidémie, le Burkina Faso a recensé 13 537 cas confirmés de la COVID-19 et 186 décès. Ceci représente un taux d'attaque de 62,9 cas COVID-19 pour 100 000 habitants et environ 9,1 décès COVID-19 pour 1.000.000 d'habitants.

L'épidémie de COVID-19 est marquée par deux vagues, la première entre septembre et octobre 2020 avec 18 cas enregistrés en moyenne chaque jour ; et la deuxième, la plus importante, entre décembre 2020 et février 2021 avec une moyenne de 101 nouveaux cas par jour, avec un pic 292 nouveaux cas par jour.

Près de 63% des personnes infectées par la COVID-19 au Burkina Faso sont des hommes. L'âge moyen des personnes atteintes par cas la COVID-19 au Burkina Faso est de 41 ans.

Les décès se concentrent au niveau des deux régions (Centre et Hauts-Bassins), épicentres de l'épidémie, qui regroupent les 87% des décès. L'âge moyen des personnes décédées des suites de la COVID-19 est de 68,1 ans.

En somme, l'année 2021 a été plus meurtrière que 2020. En effet, de janvier à septembre 2021, soit neuf mois sur le total des dix-neuf mois, le nombre de décès enregistré s'élève à 101, soit environ 54%.

Le pays a reçu au total 266 400 doses de vaccin dont 115 200 doses du vaccin AstraZeneca et 151 200 doses de vaccins Johnson & Johnson, tous financés par le dispositif. Après deux mois et demi de campagne de vaccination (juin-août 2021), près de 84% de la dotation des doses de vaccin disponibles (115 200) est administré à la date du 18 août 2021.



### Mesures d'endiguement et de prévention

Aux mois de mars et d'avril 2020, des mesures restrictives ont été mises en place telles que la fermeture des écoles, l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes, la fermeture de tous les lieux de rassemblement public, des lieux de travail, des marchés ainsi que l'obligation de porter un masque. La plupart de ces mesures de restriction de mouvements ont été progressivement levées au mois de juin 2020.



### Économie

A l'insécurité s'ajoute les impacts socio-économiques de la pandémie de la COVID-19, laquelle a été déclarée le 9 mars 2020 au Burkina Faso. D'après le Fonds Monétaire International (FMI), en 2020 la croissance du PIB réel aurait subi une baisse de à -2,8% mais selon les estimations, en 2021 la croissance économique du pays serait de l'ordre de 4,1%.

Au premier trimestre 2020, tous les secteurs étaient en croissance, montrant des valeurs ajoutées brutes positives. La crise sanitaire a cependant inversé rapidement les tendances avec au premier semestre une baisse drastique du taux de croissance. Le secteur tertiaire est passé de +3.7% au T4 2019 à -12.9% au T1 2021 et était à -2.9% au T1 2021 ; le secteur secondaire a quant à lui plongé de 2.6% au T4 2019 à -13.5% au T1 2020 avant de se rétablir à 2.3% au T2 2020 et a finalement décliné à 5.3% en T1 2021.

Sur le plan National, la crise sanitaire a également exacerbé les disparités. Les régions de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun sont les plus touchées en raison de leur fragilité économique liée à la situation sécuritaire. En 2021, les effets du choc COVID-19 persisteront, et l'extrême pauvreté pourrait toucher 50 000 nouvelles personnes avec un taux de pauvreté projeté à 38,2%. La réduction de la pauvreté reprendrait à moyen terme à mesure que la croissance économique retrouverait progressivement son chemin d'avant COVID-19. Cette réduction est attendue en 2022.



## Sécurité

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à un climat d'insécurité, traduit par des pertes en vies humaines, de déplacements internes et des impacts négatifs sur la dynamique de l'économie nationale à tous les niveaux. Ce contexte, imputable à l'expansion du terrorisme dans le Sahel, a favorisé la détérioration continue du tissu sécuritaire au Burkina Faso depuis 2019. On a recensé en moyenne 250 incidents par mois depuis janvier 2020 à septembre 2021.

Les mesures de restriction contre la COVID-19 telle que la quarantaine ou le couvre-feu corrélient avec une diminution des attaques des groupes armés.

Les rapports précédents montrent qu'à en mi-juillet 2020, la moyenne hebdomadaire des braquages a été de 50 alors qu'elle était d'environ 4 braquages par semaine avant et pendant le confinement.

Au total 2193 incidents sécuritaires ont été enregistrés au mois d'août 2021. Cela représente un accroissement d'environ 70 % comparativement à août 2020. L'évolution annuelle du nombre de victimes causées par ces incidents à hauteur 127.1% entre août 2020 et août 2021 témoigne de la nature violente des incidents.



## Déplacements

Les attaques et affrontements armés répétés dans certaines régions du Burkina Faso ont conduit une partie non négligeable de la population à fuir leur localité. Alors que 38 000 burkinabè ont été contraints de se réfugier dans les pays voisins, on estime à 1 407 685 le nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans le pays. À la suite des incidents sécuritaires, ces PDIs cherchent majoritairement à trouver refuge dans les centres urbains les plus proches. Leurs conditions de vie, déjà précaires, dégradent d'autant plus aux sentiments de discriminations auxquelles elles font face de la part des populations hôtes. Le pays accueille également environ 20 000 réfugiés.

**Accès humanitaire :** D'ores et déjà entravé par le contexte sécuritaire et les facteurs environnementaux, l'accès humanitaire dans le pays s'est davantage dégradé

depuis le début de la pandémie de la COVID-19. La levée des restrictions des déplacements a permis une reprise progressive des programmes humanitaires mais la fermeture des frontières et l'état d'urgence continuent d'affecter l'accès des régions de l'Est, du Sahel, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord.

Dans certaines localités des régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord, l'accès humanitaire reste un défi et cette situation rend difficile la réponse planifiée et cause parfois la suspension des activités.

Les humanitaires sont aussi pris pour cible dans le pays. En effet, un tiers des enlèvements de travailleurs humanitaires dans le monde s'est produit au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

L'évaluation de la sévérité de l'accès conduit en janvier et février 2020 au niveau des 159 communes des 5 régions prioritaires indiquent que les contraintes d'accès sont jugées élevées sur 28 communes soit 18 %, modérées au niveau de 33 communes soit 21 % et faibles au niveau de 98 communes, soit 62 %.

Les populations déplacées sont aussi plus vulnérables du fait du manque d'accès des humanitaires aux zones dans lesquelles elles habitent.

**Information et communication :** Les informations majeures concernant la COVID-19 sont relayées par le gouvernement à travers la radio et la télévision. Afin de toucher la population dans son ensemble, les acteurs gouvernementaux et humanitaires se tournent vers les réseaux sociaux mais aussi vers les sensibilisations en face-à-face pour toucher les personnes sans accès aux canaux cités précédemment. La désinformation et les rumeurs sur le virus restent d'actualité, encourageant d'autant plus les différents acteurs à sensibiliser la population.

La radio puis la télévision sont ainsi les moyens de communication les plus répandus et les plus utilisés par le gouvernement pour communiquer ses messages traduits en français, mooré et fulfulde.

Cependant, dans les zones à faible connectivité où vivent la plupart des réfugiés et des déplacés, très peu de ménages ont accès à l'électricité, à la télévision ou à Internet,

limitant leurs accès aux informations sur la COVID-19

Également, une évaluation en juin 2020 sur quatre régions indique que la population rencontrait des difficultés à accéder à l'information concernant l'assistance humanitaire disponible dans environ une localité sur trois (34%).

## APERÇU DE L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19

Le 9 mars 2020, le Burkina Faso confirma son premier cas de COVID-19 à la suite d'un dépistage de deux cas suspects. Dès le lendemain, le gouvernement a ainsi procédé à la déclaration de l'épidémie dans le pays. A l'instar de plusieurs pays ayant déclaré la pandémie, une série de mesures de restriction a été mise en place afin d'endiguer la propagation du virus dans le pays. Un an et demi après le début de l'épidémie, des milliers des cas ont été diagnostiqués, une centaine de décès enregistré, des centaines de milliers de contacts listés. Le pays a enregistré deux principales vagues de contamination. Des efforts sont consentis dans la riposte contre l'épidémie (Adoption de multiples mesures de restriction, sensibilisation des populations, plan de relance de l'économie etc.). Cette revue annuelle établit un aperçu de l'épidémie dans le

pays au cours des quinze derniers mois. Elle s'appuie sur les bases de données constituées à partir des rapports de situation du Centre des Opérations des Urgences Sanitaires (CORUS), des communiqués quotidiens du Service d'Information du Gouvernement (SIG) et de différentes autres sources d'agences internationales.

Tableau 1. Principaux indicateurs sur la COVID-19 (mars 2020-septembre 2021)

<b>Décès pour 1 000 000 habitants</b>  <b>0,91</b>	<b>Cas confirmés pour 100 000 habitants</b>  <b>69,75</b>	<b>Tests réalisés pour 100 000 habitants</b>  <b>1 244</b>	<b>Moyenne de tests par jour</b>  <b>460</b>
<b>Taux de positivité parmi les contacts</b>  <b>36,1%</b>	<b>Taux de létalité</b>  <b>1,3%</b>	<b>Guérisons</b>  <b>13 869</b>	<b>Décès</b>  <b>187</b>
<b>Cas contacts enregistrés</b>  <b>42 919</b>	<b>Tests réalisés</b>  <b>254 869</b>	<b>Cas confirmés</b>  <b>M = 63% 14 290 F = 37%</b>	<b>Doses de vaccin administrées</b>  <b>AstraZeneca 96 000 Johnson &amp; Johnson 807</b>

Source des données : Gouvernement du Burkina Faso

## Cas COVID-19 : 26 nouveaux cas par jour en moyenne avec des périodes de hausse

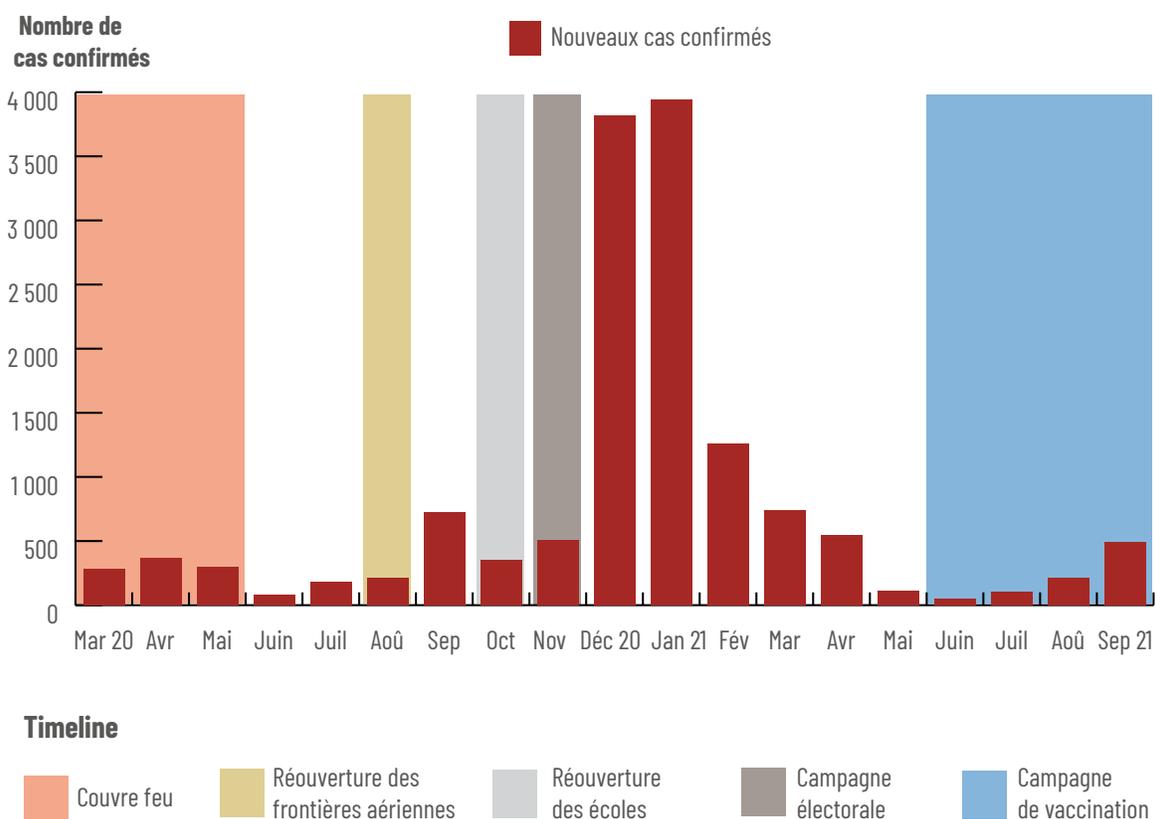
Au 30 septembre 2021, soit dix-neuf mois après la déclaration de l'épidémie, le Burkina Faso a recensé 13 537 cas confirmés de la COVID-19. Ceci représente un taux d'attaque de 62,9 cas COVID-19 pour 100 000 habitants.

L'épidémie a donc évolué à une moyenne de 26 nouveaux cas confirmés par jour. Cependant, des périodes d'importantes lambées épidémiques sont à noter comme l'indique la courbe épidémiologique ci-dessous.

### Propagation rapide du virus au début de l'épidémie dans un contexte de confinement

Aux deux premiers mois de l'épidémie au Burkina Faso, mars-avril 2020, le pays enregistrait déjà 760 cas confirmés malgré des capacités de diagnostic très limitées. Seuls quatre centres de dépistage existaient pour tout le pays ([CORUS](#), 10/05/2020). Bien que la moyenne quotidienne ne soit qu'à 12 cas par jour, le nombre limité de laboratoires et de tests réalisés (en moyenne 77 par jour) à cette époque, laisse indiquer que le nombre de personnes infectées était plus important. Cette période correspond également à toutes les mesures de restriction imposées par le gouvernement afin de contenir la propagation du virus. Un couvre-feu était en vigueur, des villes étaient placées en quarantaine, des marchés et lieux publics fermés, etc.

Graphique 1. Courbe épidémiologique avec les principaux événements



Source des données : [Gouvernement du Burkina Faso](#) et presse locale

## Importante baisse des cas au lendemain du confinement

Au sortir de la période de confinement, le nombre des cas a enregistré une importante baisse. Cette période a débuté le lendemain de la levée du couvre-feu (4 juin 2020), jusqu'au 10 août 2020, cinq jours avant la réouverture des frontières aériennes. La moyenne quotidienne des cas était de 4 nouveaux cas confirmés par jour et douze jours consécutifs sans nouveau cas enregistrés.

## Une première vague timide à la suite de la réouverture des frontières aériennes

Les mois de septembre et octobre 2020 ont connu une augmentation des cas, marquant la première vague de COVID-19 au Burkina depuis le début de l'épidémie. 18 nouveaux cas étaient alors enregistrés en moyenne chaque jour. Le pic de cette vague a été observé autour du 18 et 19 septembre 2020 avec une moyenne de 40 cas par jour. Il convient de noter que la réouverture des écoles intervenue le 1<sup>er</sup> octobre n'a pas entraîné une nouvelle hausse des cas confirmés.

## Après la campagne électorale, la plus importante vague des cas COVID-19 dans le pays

Pour le compte du double scrutin présidentiel et législatif, le pays a connu une campagne électorale du 31 octobre au 21 novembre 2020. Cette campagne a drainé des foules importantes, sans aucun respect des mesures barrières. Une semaine après le scrutin, le nombre des cas a explosé, atteignant une moyenne de 101 nouveaux cas par jour, avec un pic de 292 nouveaux cas par jour. Cette deuxième vague a duré jusqu'en fin février 2021. Le Centre des Opérations d'Urgences Sanitaires a évoqué trois raisons possibles à l'origine de cette hausse sans précédent : le non-respect des mesures barrières pendant les grands rassemblements, les conditions climatiques d'alors marquées par l'harmattan et la porosité des frontières ([Raidarsburkina.net](http://Raidarsburkina.net), 22/12/2020). Cette vague aurait pu être expliquée par l'introduction d'un nouveau variant mais les analyses de séquençage du génome du virus n'avaient pas été faites à cette période.

## Baisse drastique des cas depuis la deuxième vague et début d'inversion de tendance en juillet 2021

Le pic de la seconde vague de la COVID-19 au Burkina Faso, enregistré en janvier 2021, a laissé place à une grande baisse du nombre de nouveaux cas. Comme le montre le **Graphique 1**, cette baisse des cas s'est poursuivie de manière constante au cours des mois suivants. À partir du mois de juillet, on constate une légère tendance inverse. En effet, le nombre de nouveaux cas est passé de 50 au mois de juin à 103 au mois de juillet, soit une hausse de 106% et après avoir enregistré une baisse de 57% entre mai et juin 2021.

## Cas COVID-19 : Plus d'hommes infectés que de femmes, pour la plupart d'âge mûr

Près de 63% des personnes infectées par la COVID-19 au Burkina Faso sont des hommes. Ceci confirme une tendance déjà notée dans plusieurs études, dont certaines réalisées par l'OMS. En effet, il est indiqué qu'en Afrique, 59% des personnes infectées par la COVID-19 sont des hommes ([WHO](http://WHO), 04/03/2021).

L'âge moyen des personnes atteintes par la COVID-19 au Burkina Faso est de 41 ans. Bien que l'âge varie entre 0 et 105 ans, la classe d'âge modale est de 30 à 44 ans qui regroupe 37,1% des cas confirmés. Les enfants de moins de 15 ans, qui représentent 45,3% de la population totale du Burkina Faso sont relativement épargnés. En effet, les moins de 15 ans ne constituent que 4,9% des cas COVID-19 au Burkina Faso (INSD 09/2020).

## Les régions du Centre et des Hauts-Bassins, principaux épicentres de l'épidémie

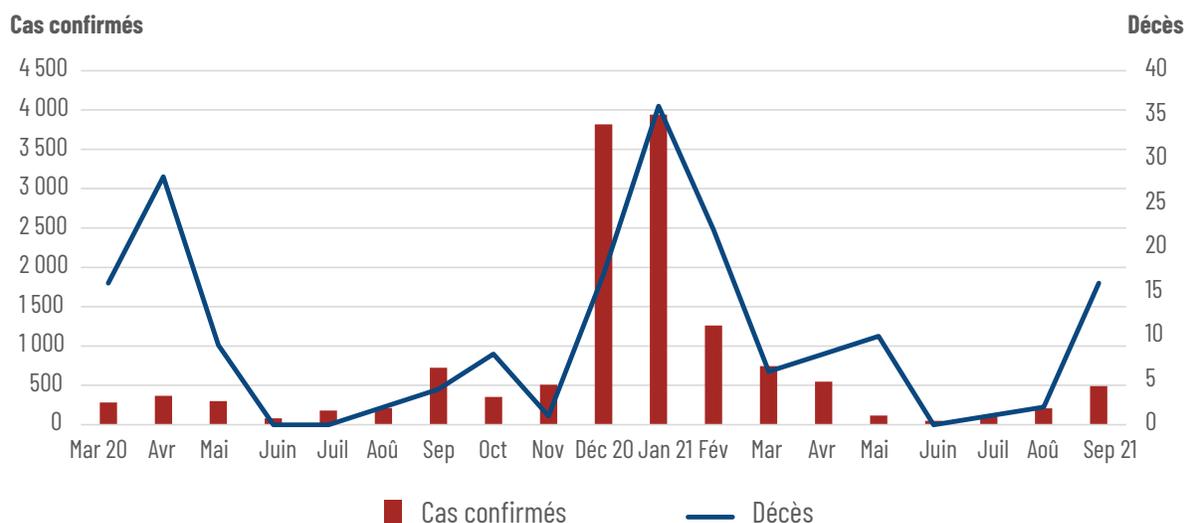
Depuis le début de l'épidémie, les régions du Centre et des Hauts-Bassins constituent les deux principaux épicentres. Ces deux régions comptent plus de 85% de cas confirmés dans le pays; ces régions sont aussi les nanties en laboratoires de dépistage. Toutes les 13 régions administratives du Burkina Faso ont enregistré au moins un cas et ont la plupart un seul laboratoire chacune. Les régions les moins touchées sont celles du Nord (41 cas) et Centre-Sud (64 cas confirmés).

## Une mortalité contenue à moins de 8 décès pour un million de burkinabè

Au 30 septembre 2021, 186 décès liés à la COVID-19 sont à déplorer au Burkina Faso. Cela fait donc environ 9,1 décès COVID-19 pour 1 000 000 d'habitants. Ce ratio est l'un des plus bas en Afrique de l'Ouest. Le nombre de décès a évolué parallèlement avec le nombre des cas confirmés

avec une légère concentration des décès au début de l'épidémie. La majorité des décès est survenue pendant la deuxième vague notamment autour de la période du pic en janvier 2021. En somme, l'année 2021 a été plus meurtrière que 2020. En effet, de janvier à septembre 2021, soit neuf mois sur le total des dix-neuf mois, le nombre de décès enregistré a atteint 101, soit environ 54%.

**Graphique 2.** Evolution du nombre de décès et des cas confirmés de mars 2020 au 30 septembre 2021



Source des données : [Gouvernement du Burkina Faso](#)

### Près du tiers des décès COVID-19 enregistrés au cours des trois premiers mois

Les mois de mars, avril et mai 2020 ont vu les premiers décès COVID-19. Au total, 53 décès ont été enregistrés dans cette période. Cela représente 31% de la totalité des COVID-19. Ainsi, les trois premiers mois de l'épidémie au Burkina Faso, qui ne concentrent que 5% des cas confirmés, regroupent près du tiers de tous les décès. Ainsi, l'agressivité du virus semble avoir diminué avec le temps. La panique suscitée au début de l'épidémie, les défis dans la prise en charge des cas et la détection tardive de certains cas pourraient expliquer une telle mortalité.

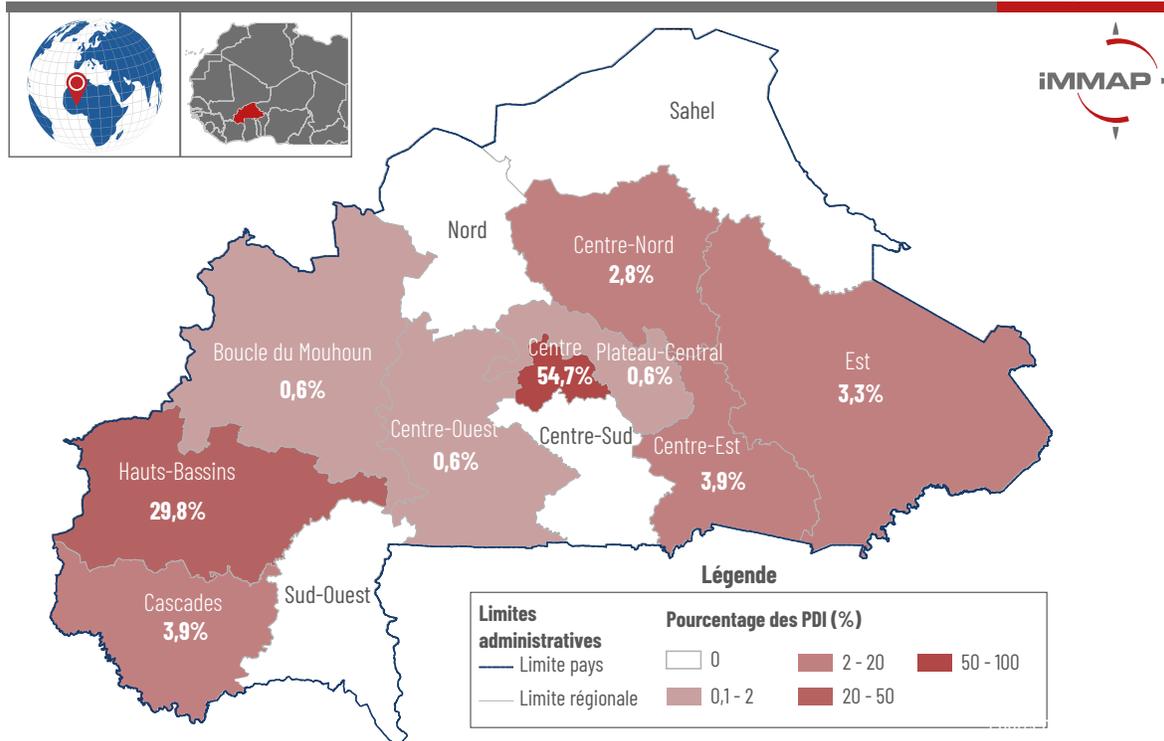
### La majorité des décès COVID-19 survenue au cours de la deuxième vague

Au 30 septembre 2021, le Burkina Faso comptait 186 décès liés à la COVID-19 dont 93 dans la région du Centre et 54 dans les Haut-Bassins.

La deuxième vague de cas COVID-19 qui a sévi le pays dans la période de décembre 2020 à la fin février 2021, a entraîné 75 décès liés à la COVID-19 avec un total de 9 020 cas confirmés soit environ 63% du total des cas confirmés sur les 19 mois de l'épidémie. Ainsi, environ 40% des décès COVID-19 enregistrés au Burkina Faso sont donc intervenus au cours de la deuxième vague. C'est également pendant cette période que les autorités ont adopté la stratégie de dévolution de la prise en charge des cas confirmés au sys-

## Graphique 3. Répartition spatiale du nombre de décès

Données du 9 mars 2020 au 26 septembre 2021



Date de création : 11 octobre 2021 Source : CONASUR septembre 2021 Auteur : IMMAP - Covid-19 Situation analysis Project Burkina Faso  
 Les frontières, noms et désignations utilisés dans cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par IMMAP

Source des données: **SitRep n°284, Gouvernement du Burkina Faso**

tème de routine ([CORUS](#), 05/01/2021).

### Une résurgence des décès COVID-19 après juillet 2021

Après la deuxième vague, les décès ont drastiquement baissé. Entre mars et juillet 2021 (six mois), 25 cas de décès sont enregistrés, représentant moins de 14 % des décès et est caractérisé comme la période la moins mortelle et la moins infectieuse car concentre seulement près de 11% des cas confirmés. En outre, un seul cas de décès a été déploré entre juin et juillet 2021.

Une résurgence de la maladie a été constaté à partir du mois d'août et qui vient inverser la tendance passée. En deux mois, août-septembre, on a enregistré 18 cas de décès soit plus de la moyenne mensuelle des décès, qui est de 8, après la deuxième vague. Sur la même période 702 cas confirmés sont comptabilisés. En rappel, depuis la fin de la deuxième vague, le nombre moyen de décès par

mois se situait autour de 8. Si cette tendance se consolide dans les mois à venir pourrait soulever l'inquiétude d'une troisième vague avec des conséquences dévastatrices au regard de la baisse du niveau de surveillance statué plus haut. Aussi, ces chiffres seraient loin de refléter la réalité vue que les tests effectués étaient à plus de 95% pour les formalités de voyage et non du dispositif de surveillance épidémiologique.

### Une mortalité touchant davantage les seniors

L'âge moyen des personnes décédées des suites de la COVID-19 est de 68,1 ans. La grande majorité des décès (71%) notifiés est observée chez les personnes de 60 ans et plus. Parmi les décès, le plus jeune avait 26 ans tandis que le plus âgé 93 ans. ([CORUS](#), 02/08/2021). Ces décès se concentrent au niveau des deux régions (Centre et Hauts-Bassins), épicentres de l'épidémie, qui regroupent

les 87% des décès.

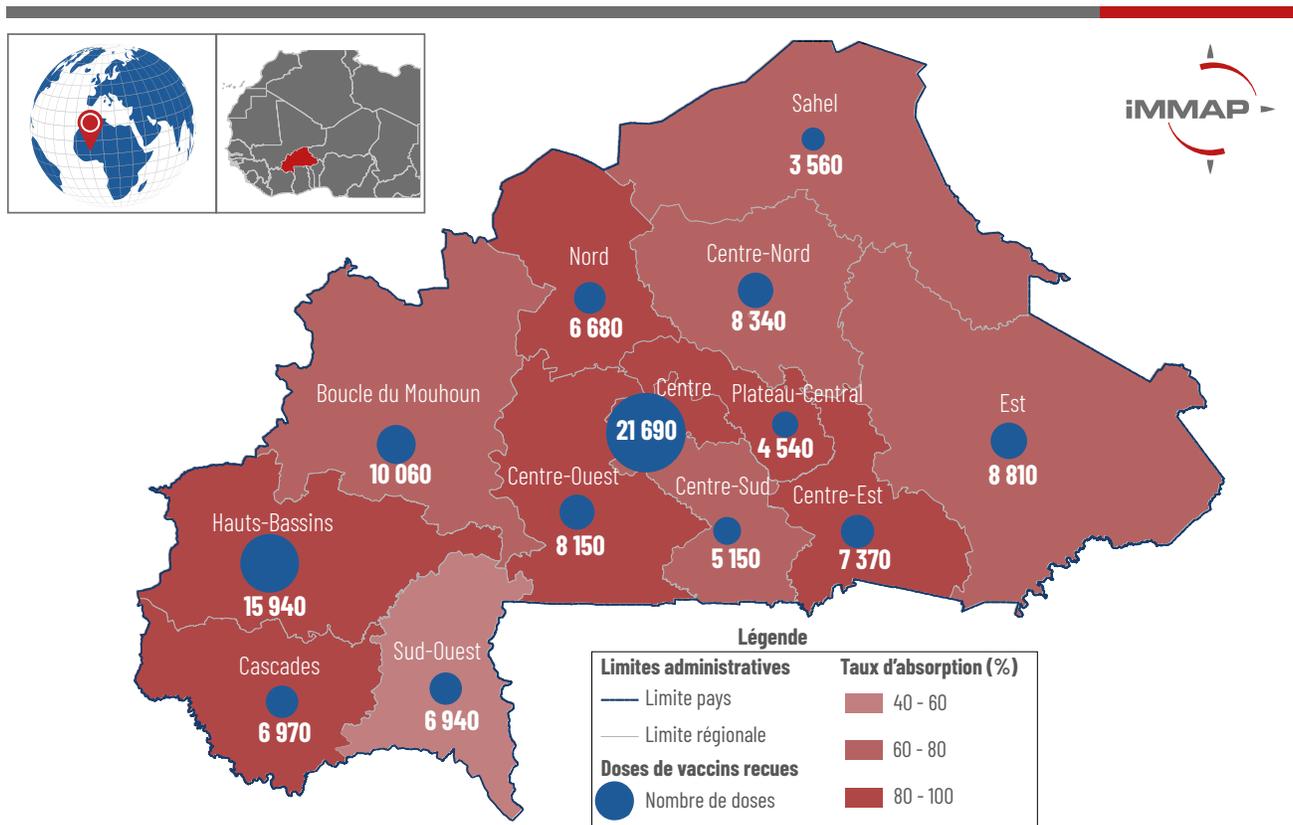
### Un taux de létalité contenu à 1,3 avec une spécificité de la région des Hauts-Bassins

Après 19 mois d'épidémie, le taux de létalité au Burkina Faso se situe à 1,3%. Comparaison faite avec les pays voisins, le Burkina se situe dans la moyenne basse. Bien que des pays comme la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin aient une létalité inférieure à 1%, au Mali et au Niger celle-ci atteint respectivement 3,62% et 3,37%. Il convient toutefois d'indiquer qu'il existe certaines disparités géographiques à l'intérieur du pays, les Hauts-Bassins ayant un taux de létalité (2,0%) deux fois supérieur à celui de la région du Centre (1,0%).

### Vaccination anti-COVID-19 : après l'hésitation, l'accélération

Jusqu'au 31 mai 2021, le Burkina Faso n'avait encore administré aucune dose de vaccin anti-COVID-19. La campagne de vaccination a débuté depuis le 1er juin 2021. Ce qui fait du Burkina Faso le dernier pays d'Afrique de l'Ouest à vacciner sa population contre la COVID-19. Le pays a reçu au total 266 400 doses de vaccin dont 115 200 doses du vaccin AstraZeneca et 151 200 doses de vaccins Johnson

Graphique 4. Répartition spatiale des décès liés à la COVID-19 par région



Date de création : 09 octobre 2021

Sources : SitRep n°22

Auteur : iMMAP - Covid-19 Situation analysis Project Burkina Faso

Les frontières, noms et désignations utilisés dans cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par iMMAP

& Johnson, tous financés par le dispositif Covax ([OMS](#), 30/07/2021). Toutes les régions sont concernées par la vaccination avec une répartition des doses en fonction de la taille de la population prioritaire.

Rapporté à 100 000 habitants, les régions du Sahel, du Centre-Nord et du Centre-Ouest sont à la traîne en termes de vaccination suivies du Nord, du Plateau-Central et du Centre-Sud (cf. **Graphique 4**).

### Un plan de vaccination ambitieux au démarrage tardif

La préparation en vue de l'introduction du vaccin contre la COVID-19 au Burkina Faso avait débuté dès le mois de décembre 2020 avec la mise en place d'un comité national chargé de l'introduction du vaccin ([Lefaso.net](#), 09/12/2020). Le plan de vaccination a été adopté au début du mois d'avril 2021 ([Burkina24.com](#), 11/04/2021). Il prévoit entre autres la vaccination de 20% de la population (soit 4 341 233 personnes) à travers le mécanisme COVAX. Cela étant, le gouvernement a l'ambition, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers (pas encore déterminés), de vacciner 5 410 623 personnes additionnelles. Au total, 9 857 963 personnes devront être vaccinées contre la COVID-19 au Burkina Faso ([Ministère de la santé](#), 09/02/2021). L'atteinte de cet important objectif requiert la mobilisation de 67 400 596 162 FCFA soit environ 122 546 538 USD dont une partie sur le budget national, ce qui pourrait dégrader d'avantage le solde budgétaire. En 2020, le budget de l'Etat a été lourdement impacté par la pandémie avec une baisse drastique des recettes et un plan de riposte sanitaire de 177,9 milliards FCFA (323 454 545 USD), soit 1,8% du PIB ([FMI](#) 11/2020).

### Taux d'absorption des doses de vaccin : le Centre en tête

Après deux mois et demi de campagne de vaccination (juin-août 2021), près de 84% de la dotation des doses de vaccin disponibles (115 200) est administré à la date du 18 août 2021. Seules les régions du Centre et des Hauts-Bassins ont utilisé presque toute leurs doses reçues (97%). Suivent ensuite les régions du Plateau-central (93%) et des Cascades (85%), du Centre-Ouest (85%) et du Nord (85%). Toutes les autres régions sont à plus de 70% de taux d'absorption sauf le Sud-Ouest (42%) ([SitRep22](#), 19/08/2021).

## Renforcement progressif de la capacité de diagnostic

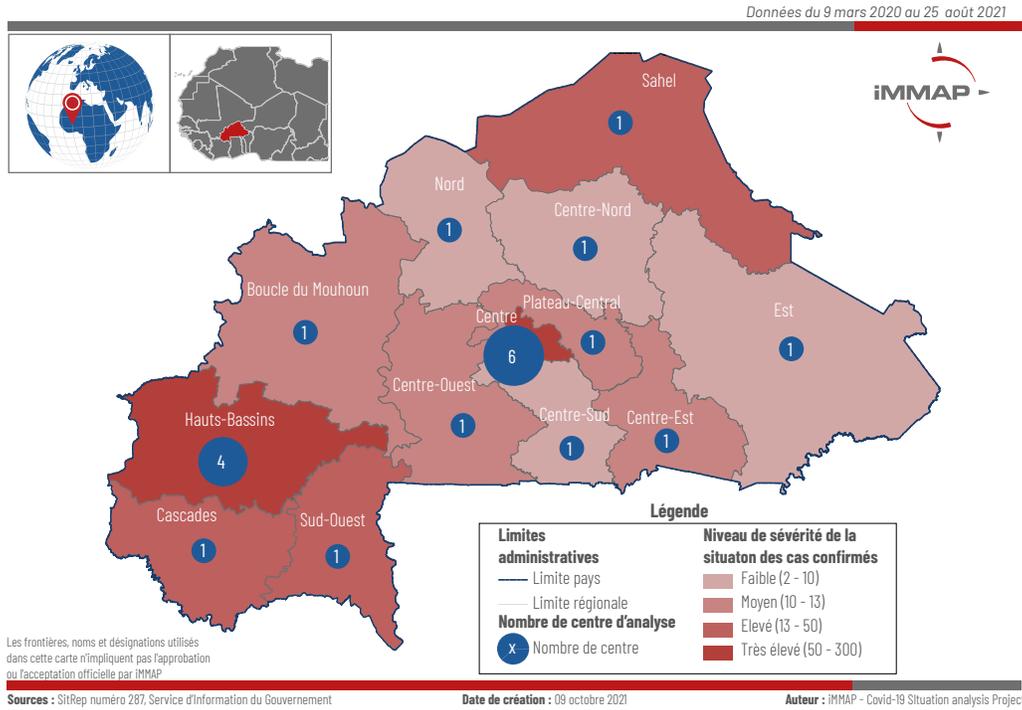
Le dépistage de cas COVID-19 dans les meilleurs délais permet d'isoler les patients pour une prise en charge efficace. La capacité de diagnostic est donc un pilier essentiel dans la réponse contre l'épidémie. Une faible capacité de diagnostic liée à l'insuffisance des laboratoires d'analyse peut conduire à des nombreux cas non diagnostiqués. Ce qui rend impossible la rupture de la chaîne de transmission. Entre le mois de juillet 2020 et juin 2021, le nombre de centres de dépistage a plus que doublé comme l'indique le **Graphique 6**. Toutes les régions disposent désormais d'au moins un centre de dépistage. En dehors des régions du Centre et des Hauts-Bassins, les autres régions ne disposent de qu'un seul laboratoire chacun.

### Corrélation spatiale entre l'existence du centre de dépistage et le taux de confirmation des cas COVID-19

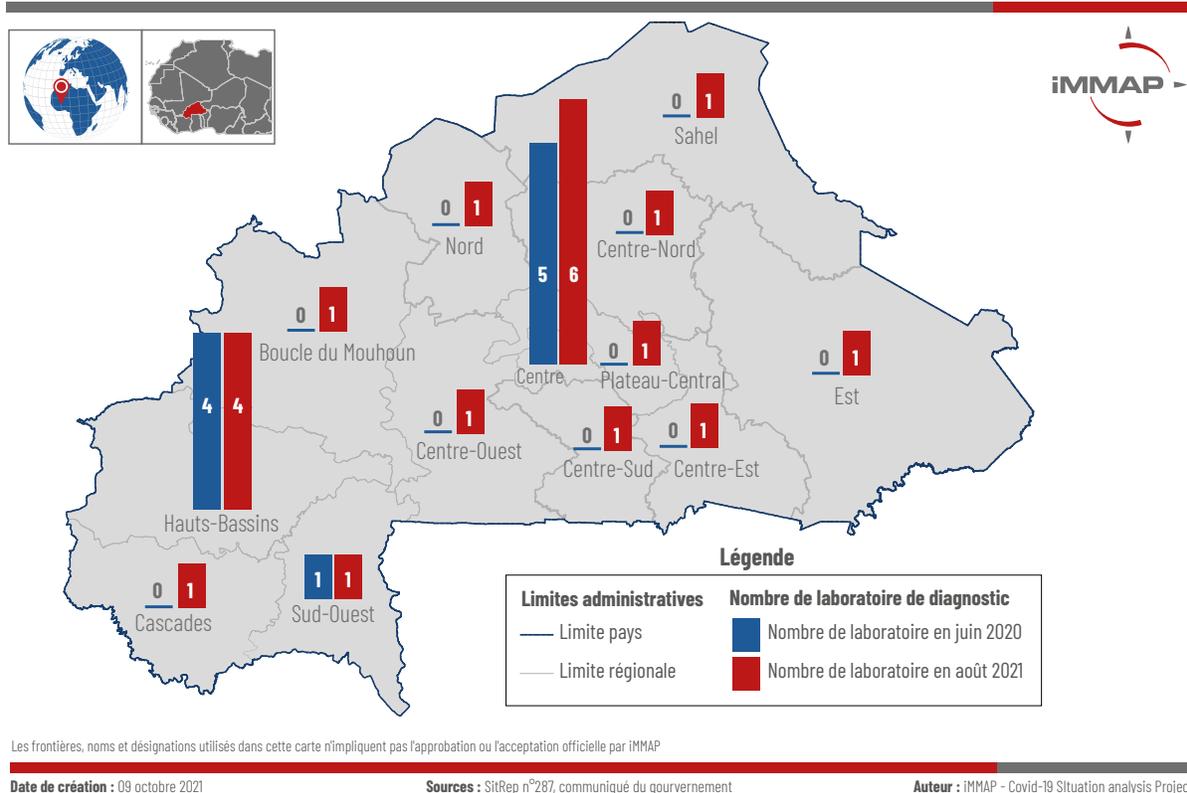
Le **Graphique 5** donne la répartition spatiale des centres de diagnostic COVID-19 à travers le pays au mois de novembre 2020. Il apparaît que les deux régions épicycles de l'épidémie (Centre et Hauts-Bassins) étaient les seules à disposer d'au moins deux laboratoires. La région du Centre comptait précisément 6 centres de dépistage COVID-19 alors que la région des Hauts-Bassins en comptait 4. Puis 6 autres régions avaient un seul laboratoire chacun. Quant aux 5 régions restantes, aucune n'avait la capacité de réaliser de dépistage COVID-19.

Le taux d'attaque qui donne le nombre de cas confirmés pour 100 000 habitants dans la région est représentée par la trame de la région. Le nombre de centres de dépistage est corrélé donc le nombre de cas COVID-19 enregistrés dans la région. Ceci conduit à la conclusion selon laquelle de nombreux cas COVID-19 n'ont pu être identifiés, par manque de laboratoire dans la zone. Les chiffres actuels pourraient donc être une sous-estimation du nombre de cas réels. Cependant, certaines régions telles que les Cascades, le Sud-Ouest et le Sahel, malgré le fait qu'elles n'aient

**Graphique 5.** Répartition spatiale des laboratoires d'analyse COVID-19 et le taux d'attaque par région en septembre 2021



**Graphique 6.** Evolution du nombre de centres de dépistage COVID-19 entre juin 2020 et août 2021



qu'un seul centre de dépistage chacune, présentent des taux d'attaque élevés.

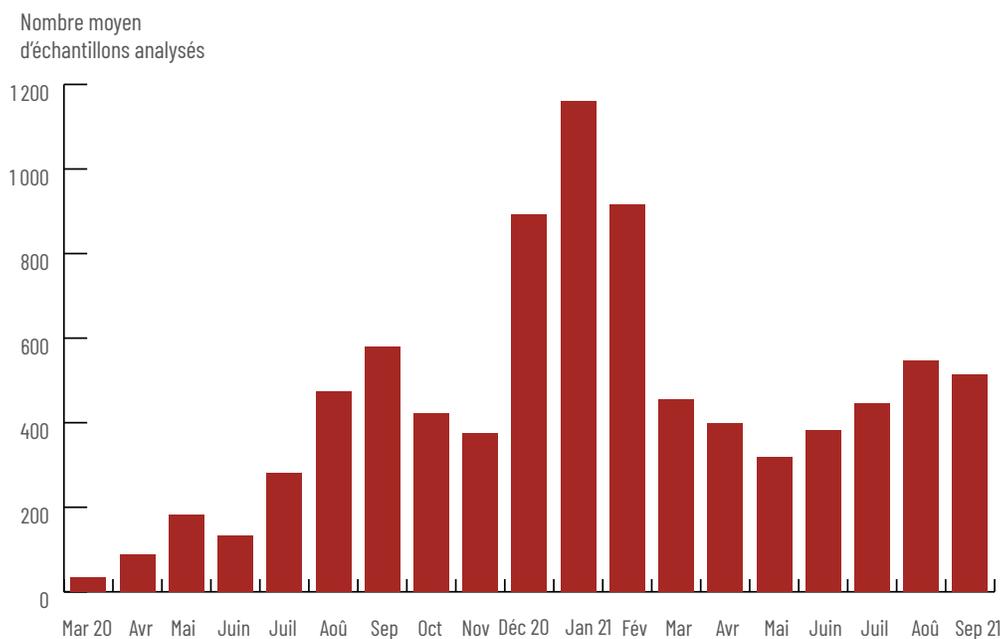
## Plus de 254 869 tests réalisés

### Une moyenne de 460 échantillons analysés

Au total, 254 869 tests ont été effectués depuis le début de l'épidémie. Cela représente une moyenne quotidienne de 460 échantillons analysés. En rapportant ce total à la population générale, on obtient à peine 1 244 tests pour 100 000 habitants. Le nombre réel des cas COVID-19 dans le pays est probablement sous-estimé.

Comme l'indique le **Graphique 7**, le nombre des tests a augmenté progressivement dans le temps, au fur et à mesure que les capacités de diagnostic étaient renforcées. Ainsi, au cours des quatre premiers mois de l'épidémie (mars à juin 2020), le nombre moyen d'échantillons analysés n'atteignait pas 150 par jour. Au cours des première et deuxième vague, plus de 500 tests étaient réalisés par jour, dépassant ainsi la moyenne globale. Le mois de janvier 2021, marquant le pic de la deuxième vague, a vu le record moyen du nombre de tests effectués, atteignant plus de 1 160 échantillons analysés. Au lendemain de la

**Graphique 7.** Evolution mensuelle de la moyenne quotidienne des tests réalisés (mars 2020-septembre 2021)



Source des données : [Gouvernement du Burkina Faso](#)

deuxième vague, malgré la baisse du nombre des cas, le nombre de tests réalisés par jour est resté à un niveau significatif, au-delà des 300 échantillons analysés.

### Stratégie des tests : de l'exigence de la surveillance épidémiologique à la conformité des contrôles aux frontières

Au début de l'épidémie, l'essentiel des tests effectués était

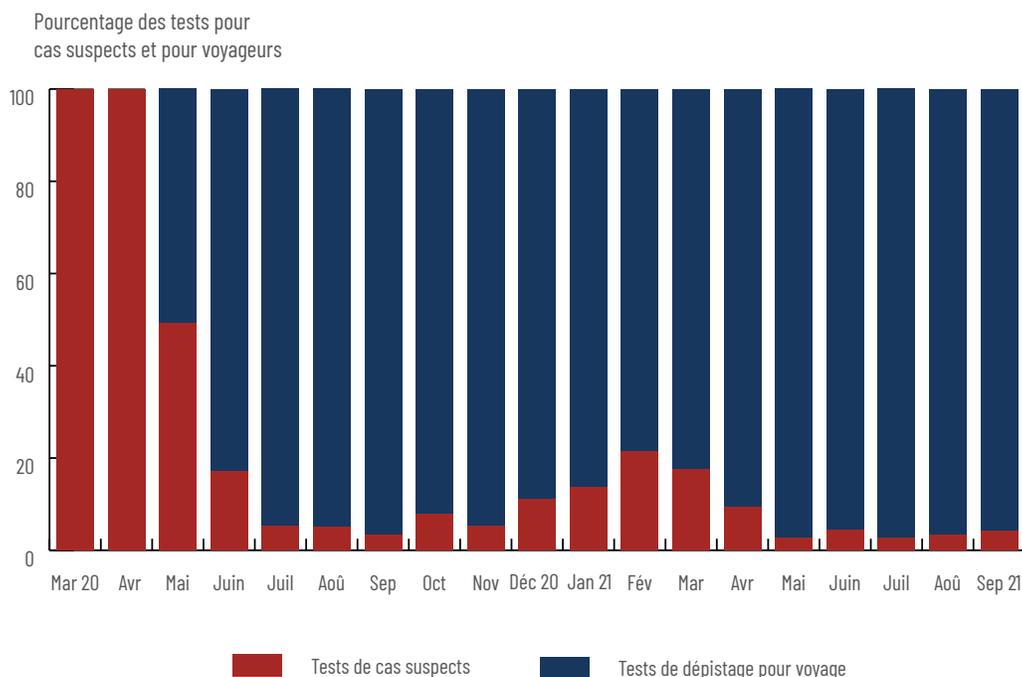
motivé par les besoins de la surveillance épidémiologique. Les personnes testées étaient soit des cas suspects notifiés au travers du mécanisme d'alertes (le numéro vert 3535) mis en place ou des cas contacts. Cette stratégie assure une adéquation entre la surveillance épidémiologique et le système de dépistage. Elle permet aussi de mieux contrôler l'épidémie et à terme, briser la chaîne de transmission à travers des prises de mesures appropriées.

Malheureusement, cette stratégie n'a duré que les trois premiers mois de l'épidémie. Avec la reprise des vols commerciaux et la réouverture des frontières aériennes le 15 août 2020, le voyage est progressivement devenu le principal motif de test COVID-19. En effet, depuis le mois de juin 2020, les tests sur les cas suspects/contacts ont progressivement baissés et ne représentent que moins de 20% du total. A partir mai 2021, près de 95% des tests COVID-19 étaient effectués sur les voyageurs ; les cas suspects et contacts ne représentaient que moins de 5%. Le dépistage de la COVID-19 se fait désormais pour des raisons de formalités de voyage et de contrôle sanitaire aux frontières aériennes, ce qui soulève la problématique des objectifs réels de la surveillance épidémiologique car les chances de pouvoir rompre la chaîne de transmission communautaire, dans ce contexte, deviennent faibles. Les frontières terrestres étant officiellement fermées. Ainsi, les personnes testées ne sont pas forcément celles qui sont les plus exposées au virus.

### Introduction timide des tests de diagnostic rapide au cours de la deuxième vague

Avec la recrudescence des cas COVID-19 et la forte demande d'analyses notées en décembre 2020, les Tests de Diagnostic Rapides (TDR) ont été introduits dans le dépistage. Au 31 juillet 2021, sur l'ensemble des tests réalisés, seuls 1,2% ont été faits en ayant recours aux TDRs. Les tests PCR sont payants, 50 000 FCFA soit 90 USD, et exigés pour tout voyage international. Depuis le début de l'épidémie, 3 817 des 254 869 tests effectués (soit 1,45%) sont des TDRs. Cette part très infime des TDRs corrobore la thèse d'un faible niveau de surveillance épidémiologique vue le dépistage est presque exclusivement consacré aux voyageurs. Au regard de l'accessibilité de leur coût, généralement moins de 10 USD, le recours aux TDRs pourrait permettre de dépister plus de personnes notamment les catégories vulnérables afin de renforcer l'efficacité de la surveillance épidémiologique.

**Graphique 8.** Evolution mensuelle des tests COVID-19 par type de demandeurs (Mars 2020 -Septembre 2021)



Source des données : [Gouvernement du Burkina Faso](#)

### Taux de positivité global de 5,6%, mais six fois plus élevé pour les cas contacts

Dans l'ensemble des tests effectués et des cas confirmés obtenus depuis le début de l'épidémie, le taux de positivité

s'établit à 5,6%. Ce taux était beaucoup plus élevé au début de l'épidémie avant de connaître une importante chute à partir du mois de juin 2020. Il connut une légère hausse au cours de la première vague, puis une hausse plus nette au cours de la deuxième vague. Ensuite, le taux

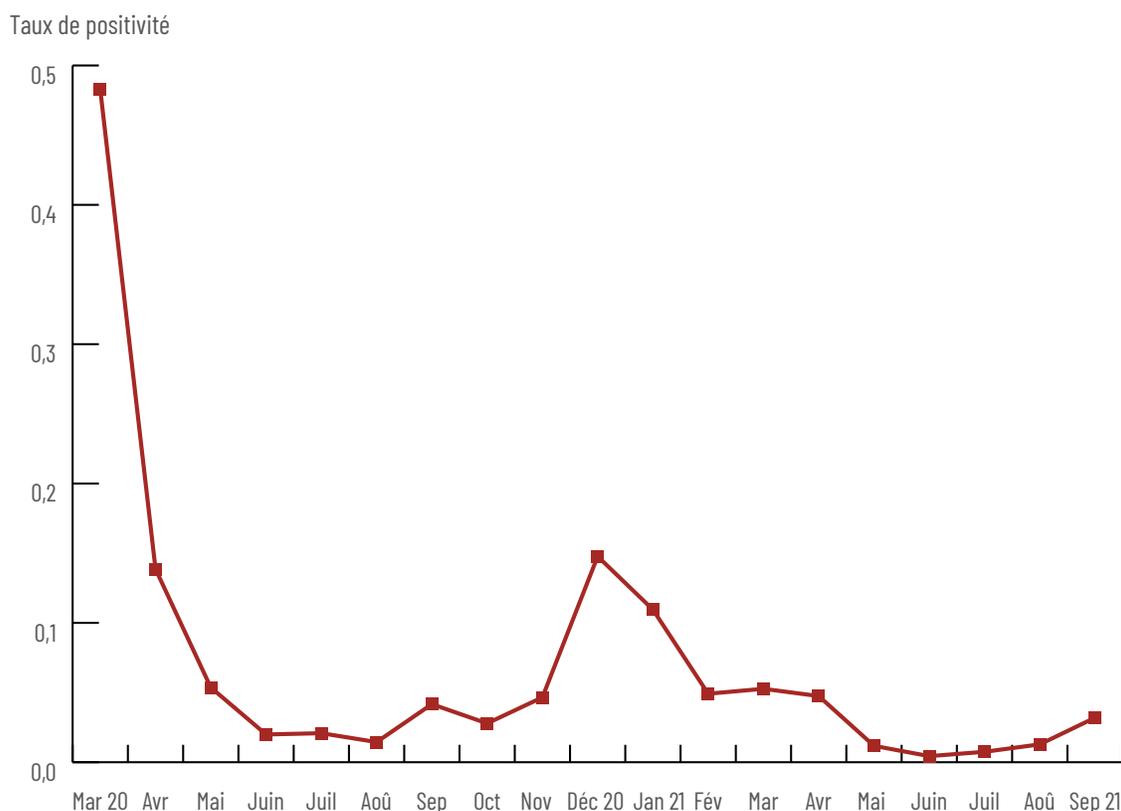
de positivité a connu une chute importante depuis la fin de la deuxième vague et s'est stabilisé en dessous de 1% entre juin et juillet 2021. Cette évolution du taux de positivité est fortement corrélée avec l'évolution de la stratégie de dépistage. Plus importante est la part des cas suspects et contacts, plus élevé est le taux de positivité. Parmi les cas contacts identifiés, le taux de positivité est 36,1%, soit six fois supérieur au taux global. Un dépistage ciblant davantage les cas contacts et les cas suspects permet donc d'optimiser la détection des cas de COVID-19.

## Le suivi des cas contacts sapé par la dévolution de l'épidémie COVID-19

### 42 919 contacts identifiés au 30 septembre 2021

Le suivi des cas contacts est une fonction essentielle dans la surveillance épidémiologique afin de briser les chaînes de transmission. Il est donc d'une haute importance d'identifier et d'enregistrer tous les contacts générés par chaque cas confirmé. Depuis le début de l'épidémie, ce sont 42 919 contacts qui ont été listés et suivis. ([CORUS](#), 02/08/2021).

**Graphique 9.** Evolution mensuelle du taux de positivité (mars 2020-septembre 2021)



Source des données : [Gouvernement du Burkina Faso](#)

### Des défis sérieux dans l'identification des cas contacts

Pour chaque cas confirmé détecté, seuls 1,9 contacts ont été identifiés en moyenne. Cela traduit un grave problème dans la surveillance épidémiologique notamment dans le listage des contacts. En effet, une étude de la London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM) estime entre 15 et 41 contacts générés pour tout nouveau cas confirmé. Dans le contexte burkinabè, ce chiffre serait davantage plus important ([LSHTM](#) 10/2020).

Au mois de décembre 2020, le gouvernement avait décidé de la dévolution de l'épidémie COVID-19. En termes clairs, les cas COVID-19 sont désormais traités par les structures de santé comme des cas de paludisme, souvent en ambulatoire, sauf pour des cas graves. Cela pourrait déstabiliser le dispositif de surveillance mis en place depuis le début de l'épidémie car le risque de contamination intercommunautaire devient grand. Plusieurs équipes de suivi de contacts ont également été contraintes de cesser leurs activités faute de financement.

# MESURES D'ENDIGUEMENT ET DE PRÉVENTION DE LA COVID-19

Dès le lendemain de la déclaration de l'épidémie de COVID-19 au Burkina Faso et à l'instar des autres pays, le gouvernement burkinabè avait adopté une série de mesures visant à contrer ses conséquences. Après trois mois, à savoir juin 2020, ces mesures ont été progressivement levées. La rigueur du début de l'épidémie a laissé la place à un appel à la responsabilité citoyenne. A ce jour, les frontières terrestres restent fermées bien que certains voisins comme le Niger aient pris l'initiative de la réouverture. La réponse burkinabè face à la COVID-19 présente bien de particularités qu'il convient d'examiner.

## Une série des mesures pour freiner la propagation du virus

### Des mesures de distanciation physique et sociale difficile à faire respecter par la population

Aux mois de mars et d'avril 2020, des mesures restrictives ont été mises en place telles que la fermeture des écoles, l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes, la fermeture de tous les lieux de rassemblement public, des lieux de travail, des marchés ainsi que l'obligation de porter un masque ([The New Humanitarian](#) 07/07/2020, [rfi](#) 21/03/2020, [Burkina24](#) 22/03/2020, [LeFaso](#) 24/03/2020, [LeFaso](#) 26/03/2020). La population du Burkina Faso semble se détacher progressivement du respect du port du masque, ce qui a poussé le gouvernement à réintroduire de nouvelles mesures ([Le Monde](#), 24/09/2020).

### Des restrictions de mouvements rapidement levées

La fermeture des aéroports, des frontières terrestres et ferroviaires, la fermeture des transports publics et la mise en place de quarantaines dans les centres urbains touchés par l'épidémie sont les autres mesures édictées par le gouvernement dès la déclaration de l'épidémie en mars 2020 ([The New Humanitarian](#) 07/07/2020, [rfi](#) 21/03/2020, [Burkina24](#) 22/03/2020, [LeFaso](#) 24/03/2020, [LeFaso](#) 26/03/2020). La plupart de ces mesures de restriction de mouvements ont été progressivement levées au mois de

juin 2020. Le couvre-feu de 19h à 5h du matin instauré dans la même période a été levé le 3 juin. A ce jour, seule la fermeture des frontières terrestres reste en vigueur.

### Confinement et déconfinement

Le 27 mars et le 20 avril 2020, le gouvernement a procédé à la mise en quarantaine des principaux centres urbains (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Boromo, Houndé, Dédougou, Banfora, Manga et Zorgho) notamment ceux qui avaient enregistré au moins un cas confirmé de COVID-19. L'objectif était ainsi de limiter les déplacements interurbains pour éviter une propagation rapide du virus dans les zones densément peuplées. Le déconfinement de ces villes est intervenu le 4 mai 2020 ([Alliance for Responsible Mining](#) 07/09/2020).

### Mesures d'accompagnement pour soutenir certains secteurs

En plus des mesures susmentionnées, le gouvernement a, d'une part, pris des mesures d'accompagnement des populations affectées, et, d'autre part, s'est doté des moyens de réponse à la pandémie. Ainsi, un financement de 1,5 millions de dollars a été alloué pour assurer l'éducation à distance des enfants à travers des émissions de télévision et des cours en ligne à la suite de la fermeture des écoles ([The New Humanitarian](#) 11/09/2020). 76 milliards de F CFA ont été débloqués pour mettre en place les mesures sociales afin d'atténuer les impacts de la maladie sur les moyens de subsistance des ménages ([FAO](#) 07/09/2020). Les capacités des laboratoires ont également été renforcées et décentralisées pour que la présence médicale soit plus équitable sur le territoire ([DTM](#) 07/09/2020, [OCHA](#) 03/09/2020).

## De la rigueur du début de l'épidémie à la responsabilisation citoyenne

L'université d'Oxford a développé un indice de rigueur qui mesure, pour 180 pays, le niveau de sévérité des mesures prises et l'intransigeance dans leur mise en application. L'indice de rigueur combine donc quatre dimensions :

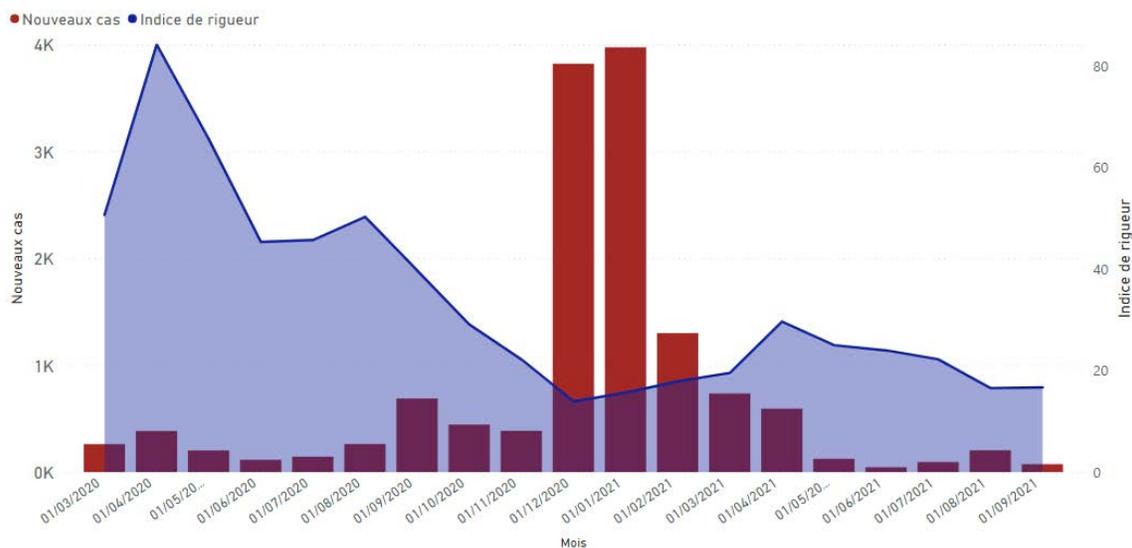
- Les mesures de santé publiques prises telles que le lavage des mains et le port du masque
- Les mesures de confinement et de restriction édictées
- Les mesures d'accompagnement de certains secteurs en difficulté du fait de la pandémie
- Le niveau de rigueur dans l'application de ces mesures.

La valeur de l'indice de rigueur est établie chaque jour et varie entre 0 et 100. La valeur minimale 0 est attribuée lorsqu'il n'y a aucune rigueur dans la réponse contre la

COVID-19. A l'inverse, une valeur de 100 indique une rigueur maximale, combinant à la fois les quatre dimensions susmentionnées. **Le Graphique 10** donne l'évolution de l'indice de rigueur et du nombre hebdomadaire des cas confirmés.

La rigueur déployée les trois premiers mois de l'épidémie a commencé à baisser jusqu'à atteindre son niveau le plus bas (16 sur 100) au moment même où se produisait le pic de la deuxième vague. Cette situation paraît donc paradoxale car la deuxième vague est le moment où des mesures rigoureuses devraient être prises. Toutefois, les autorités gouvernementales ont tenu à clarifier leurs choix stratégiques. Il s'agissait de passer vers une stratégie de responsabilisation citoyenne ; les expériences antérieures ont semblé montrer que la coercition ne semblait pas produire les résultats escomptés.

Graphique 10. Evolution hebdomadaire des cas et l'indice de rigueur (mars 2020-septembre 2021)



Source des données : [Gouvernement du Burkina Faso et Oxford University](#)

## Burkina Faso : une réponse COVID-19 aux quintuples constats

Après dix-sept mois d'épidémie au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest, il se dégage certaines tendances particulières qui singularisent le Burkina Faso de ses voisins. Il convenait donc de positionner le Burkina Faso par rapport aux autres pays de l'espace CEDEAO suivant les principales variables caractérisant la réponse contre la COVID-19.

### 1. Faiblesse du niveau de tests

Sur 100 000 burkinabè, seuls 1 244 échantillons ont été analysés en vue du dépistage de la COVID-19. Sachant que plusieurs personnes ont été testées plus d'une fois, moins de 1% de burkinabè ont donc été testés à la COVID-19. Les pays comme le Bénin et le Ghana ont des niveaux de tests respectivement sept et cinq fois plus élevés que celui du Burkina Faso.

### 2. Faible du taux d'attaque

Le taux d'attaque représente le nombre de cas confirmés de COVID-19 sur 100 000 habitants. Le Burkina Faso et le Niger présentent les taux d'attaque les plus faibles. Cette situation est étroitement liée au fait que ces deux pays ont les niveaux de dépistage les moins importants. Moins l'on teste, moins l'on trouve des cas. Par ailleurs, le Burkina

Faso testant en priorité les voyageurs, se trouve avec un taux de positivité de l'ordre de 6%. Le Sénégal et le Ghana en revanche, avec un niveau important de tests, ont des taux d'attaque les plus élevés.

### 3. Faible mortalité

Avec un taux d'attaque faible, il est logique que la mortalité due à la COVID-19 soit moins importante. Il faut toutefois mettre à l'actif des autorités burkinabè, un taux de létalité faible, inférieur à 1,3%.

### 4. Faiblesse du niveau de vaccination

Le Burkina Faso est le dernier pays à avoir administré sa première dose de vaccin anti-COVID-19. Ainsi, le Burkina Faso, parmi les pays analysés, est le seul à avoir administré moins de 1 000 doses de vaccin pour 100 000 habitants.

### 5. Faiblesse de l'indice de rigueur

Comme indiqué le plus haut, le Burkina Faso a opté pour la responsabilisation citoyenne à la place de la rigueur. Le pays se retrouve donc avec l'indice de rigueur le plus faible de la sous-région.

**Tableau 2 :** Répartition des pays de la sous-région selon des indicateurs sur la COVID-19 au 31 Juillet

Pays	Test par pour 100 000 hbts	Décès pour 100 000 hbts	Taux de létalité	Vaccin pour 100 000 hbts	Taux d'attaque pour 100.000 hbts	Indice de rigueur
Benin	7 405,97	1,19	0,71	1 290,90	158,88	30,56
Burkina Faso	1 037,08	0,79	1,23	772,47	67,50	22,22
Cote d'Ivoire	3 719,29	2,00	0,89	5 709,25	226,60	25,93
Ghana	5 521,28	3,61	1,09	4 182,21	404,50	44,44
Mali	799,05	2,76	3,62	1 880,84	73,00	40,74
Niger	5,94	0,85	1,37	2 668,90	16,24	34,26
Senegal	4 841,48	11,23	2,49	10 219,63	421,02	43,06
Togo	528,73	2,53	0,87	8 048,65	285,83	22,22

Source des données : [Gouvernement du Burkina Faso et Oxford University](#)

## Frise antichronologique des mesures d'endiguement au Burkina Faso



Mars 2020 - Septembre 2021



# ANALYSE CONTEXTUELLE

## Contexte - Économie

### Une économie vulnérable aux chocs

L'économie burkinabé est fortement dépendante de l'agriculture, de la sylviculture et de l'élevage, ainsi que de l'exploitation des ressources minérales. Le coton et l'or constituent les principales exportations du Burkina Faso et la croissance économique du pays dépend fortement des niveaux de production et des prix internationaux de ces deux produits. En plus, le secteur agro-sylvo-pastoral caractérisé par son faible niveau de productivité et de sa vulnérabilité, associé au déclin des industries manufacturières et à la domination de son industrie de services par le secteur informel, limitent les performances économiques du pays (FAO 2021).

Le secteur agricole contribue à un tiers du PIB du pays et emploie environ 80 pour cent de la population active, mais il peine à produire un approvisionnement alimentaire suffisant pour une population en croissance rapide (FAO 2021). Le secteur est particulièrement exposé aux aléas climatiques qui se multiplient du fait du changement climatique. Ce dernier entraîne sécheresses et fortes pluies qui limitent pour l'une l'accès aux ressources en eau, et endommagent pour l'autre les cultures, et par conséquent, les rendements. Ainsi, alors que le pays assume une grande vulnérabilité aux chocs internes (aléas climatiques), il est également exposé aux chocs externes (flambées du prix de l'énergie, fluctuation des prix de denrées alimentaires) (Gouvernement du Burkina Faso, ReliefWeb 09/2020).

Depuis 2009, l'or est le premier produit d'exportation du Burkina Faso, et représente près de 70% des recettes d'exportation. (RFI, 20/08/2020). Cette production représente dépasse les 256 milliards de francs CFA (390 millions d'euros) de contribution directe au budget de l'État, soit environ 20% du budget. Et la contribution au PIB était de l'ordre de 13,1% en 2019.

### La COVID-19, un facteur de déstabilisation économique

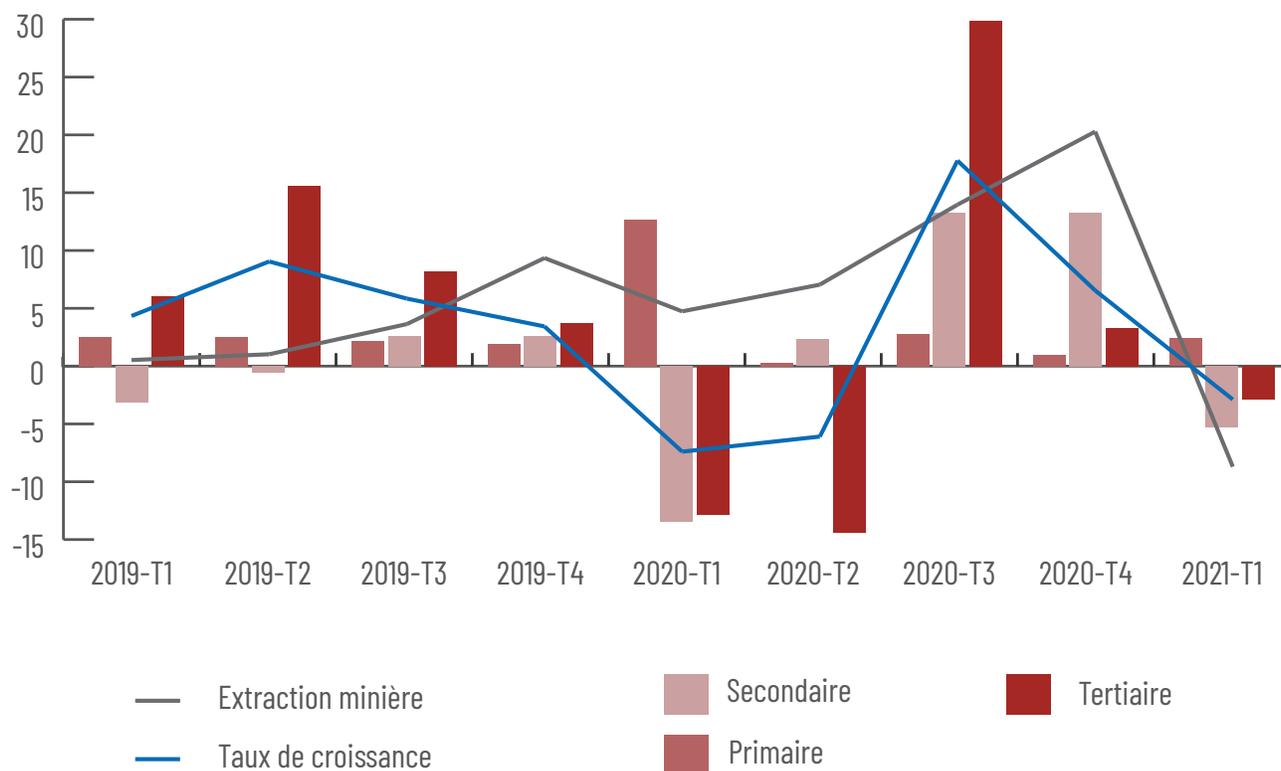
A l'insécurité s'ajoute les impacts socio-économiques de la

pandémie de la COVID-19, laquelle a été déclarée le 9 mars 2020 au Burkina Faso. D'après le Fonds Monétaire International (FMI), en 2020 le PIB réel aurait subi une baisse de -2,8%. Comme le reste du monde, le Burkina Faso est confronté à la récession économique cette année. Toutefois, en 2021 la croissance économique du pays serait de l'ordre de 4,1% selon le FMI (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, Humanitarian Response 10/05/2021).

Les effets de la pandémie sur l'économie ont exacerbé les vulnérabilités préexistantes et la gravité des besoins humanitaires (Logistics Cluster, World Food Programme, Logistics Cluster, 04/05/2021). Le pays est considéré être parmi les plus touchés en termes économiques en Afrique de l'Ouest à côté de la Guinée-Bissau, du Mali, du Sénégal et du Mali et c'est pour la première fois depuis 2011 que les pays de l'UEMOA ont connu une évolution négative de leur PIB par tête (International Monetary Fund). Sur le plan National, la crise sanitaire a également exacerbé les disparités. Les régions de l'Est, du Nord et de la Boucle du Mouhoun sont les plus touchées en raison de leur fragilité économique liée à la situation sécuritaire (Première Urgence Internationale 29/01/2021, REACH Initiative 25/01/2021).

En fin, on note que les restrictions de mouvement, le couvre-feu et les interdictions de rassemblement visant à prévenir la propagation du virus ont conduit à un ralentissement significatif de l'activité économique, affectant en particulier les secteurs informels au sein desquels évoluent la grande majorité des personnes déplacées. (United Nations High Commissioner for Refugees, 11/2020).

Comme reflété sur le **Graphique 11**, à l'aube de la pandémie, au premier trimestre 2020, tous les secteurs étaient en croissance, montrant des valeurs ajoutées brutes positives. La crise sanitaire a cependant inversé rapidement les tendances avec, au premier semestre, une baisse drastique du taux de croissance. Le secteur tertiaire est passé de +3.7% au T4 2019 à -12.9% au T1 2021 et était à -2.9% au T1 2021 ; le secteur secondaire a quant à lui plongé de

**Graphique 11:** Evolution des valeurs ajoutées brutes des secteurs en glissement trimestriel

Source de données : [INSD, juillet 2021](#)

2.6% au T4 2019 à -13.5% au T1 2020 avant de se rétablir à 2.3% au T2 2020 et a finalement décliné à 5.3% en T1 2021. Cette situation de ralenti économique coïncide avec la période de mise en œuvre des grandes restrictions pour endiguer la maladie. Cependant, la levée de la quasi-totalité des mesures au début du second semestre s'est accompagnée d'une amélioration des indicateurs macro-économiques mais qui saurait tarder car très vite l'économie va replonger dans une récession au premier trimestre 2021.

L'analyse désagrégée des différentes composantes sectorielles montre la poursuite de la croissance dans le secondaire au dernier semestre 2020 est due principalement à la forte progression des activités extractives (+21,3%) et à une croissance dans les secteurs de la construction (+8,9%), de l'industrie agroalimentaire (+5,6%) et des

activités manufacturières (5,1%). Tandis que la croissance dans le secteur tertiaire s'explique par l'allègement des mesures de relance dans la lutte contre la COVID-19. En effet, on note une progression des activités des services de transport (+27,2%), du commerce (+10,3%), de l'hébergement (+6,5%) et des services des postes et télécommunication (+5,2%). Quant au secteur primaire, une stagnation est constatée sur cette période. En effet, l'activité d'égrènage de coton (1,8%) contre balancé par l'activité agricole (-0,1%) (INSD 06/2021).

Cependant, le secteur minier a été épargné par l'impact de la pandémie et a connu une progression continue sur l'année 2020 avant de baisser négativement au premier trimestre 2021. En effet, malgré une baisse du cours des matières premières agricoles et minérales, l'or est l'unique

matière première dont le cours est en hausse depuis le début de la pandémie de COVID-19. La hausse du cours de l'or pourrait donc permettre de compenser la baisse du cours d'autres minerais et produits d'exportation (Agence Ecofin 17/01/2021).

### Récession économique et plan de soutien gouvernemental

L'économie nationale du Burkina Faso a été fortement impactée par les mesures prises face à la COVID-19. Ainsi, le PIB s'est contracté de 2,8% en 2020 alors qu'il avait connu une augmentation de 5,7% en 2019 (IMF 14/10/2020, LeFaso 02/10/2020). Le pays étant le deuxième plus grand exportateur de coton, la chute des prix de ce dernier à l'international et les difficultés rencontrées dans les secteurs stratégiques (mines, agriculture, hôtellerie, commerce, immobilier) ont fortement perturbé l'activité économique déjà atteinte par la crise sécuritaire (Food Security Information Network 30/09/2020, World Bank 01/10/2020).

La fermeture des frontières a également eu un impact direct sur le secteur de l'agriculture, dont la croissance a fortement ralenti, atteignant 2,5% à compter du mois de novembre 2020, contre 16,0% l'année précédente. Ceci peut être expliqué par le manque d'engrais qui est principalement importé de l'étranger et n'est plus disponible dans les pays producteurs frontaliers tels que le Ghana ou la Côte d'Ivoire. L'agriculture vivrière a également enregistré une croissance de seulement 1,2% contre 4% l'année précédente. L'équilibre macro-économique est davantage compromis avec une baisse de 10% de la valeur des biens exportés. Malgré la nécessité des mesures prises pour mitiger l'impact du COVID-19, elles ne compensent pas les pertes économiques (Gouvernement du Burkina Faso 25/11/2020).

La pandémie a eu un impact négatif sur la collecte des recettes tout en exigeant des dépenses supplémentaires pour contenir ses impacts. En conséquence, le déficit budgétaire pour 2020 devrait atteindre 5,3% du PIB. Les dépenses supplémentaires sont essentiellement affectées à la santé, aux aides aux ménages les plus vulnérables, à l'appui aux secteurs économiques les plus touchés et à la sécurité. (International Monetary Fund, 14/10/2020)

Les mesures de restriction prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 engendrent un ralentissement global des activités économiques dans les centres urbains en raison de la persistance de la maladie et cette situation continuera d'affecter négativement la demande d'emplois et les revenus, en particulier dans le secteur informel, le tourisme et l'hôtellerie. (Gouvernement du Burkina Faso, Humanitarian Response, 20/03/2021)

La conjoncture économique nationale restait morose au quatrième trimestre 2020. Les opérateurs économiques, en particulier ceux du secteur de l'hôtellerie-restauration et du transport, ont fait face à des baisses de recettes et les tensions de trésorerie ont entraîné des baisses dans les emplois. (Famine Early Warning System Network 30/04/2021).

### Baisse d'emploi et exacerbation de la pauvreté

Le Burkina Faso, classé 182ème pays le plus pauvre sur 189 par l'Indice de Développement Humain, est durement touché par l'impact de la COVID-19 sur son économie.

Bien que le gouvernement ait donné la priorité à l'emploi des jeunes et des femmes dans sa récente politique nationale de l'emploi, le chômage des jeunes au Burkina Faso est actuellement de 8,3 pour cent (Banque mondiale, 2019). (Food and Agriculture Organization of the United Nations 01/01/2021)

Il se caractérise par le sous-emploi et le manque d'opportunités de travail décent, tant en nombre qu'en qualité des emplois. Le manque d'opportunités d'emploi dans les zones rurales encourage les jeunes (en particulier les jeunes hommes) à migrer vers les centres urbains ou vers d'autres pays. La migration est une stratégie de subsistance importante pour de nombreuses personnes et familles. (Food and Agriculture Organization of the United Nations 01/01/2021)

Une contraction de la demande et une baisse des revenus dues aux mesures de restrictions peut pousser les ménages à puiser dans leur épargne, limitant les transferts de fonds reçus et poussant à l'adoption de stratégies de survie négatives (Ministère de la Santé 23/01/2021).

La pauvreté avait connu un recul avant l'avènement de la pandémie. En effet, le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 40,1 % en 2015 contre 46,7% en 2009 ; les zones rurales et particulièrement les femmes sont les plus touchées (Gouvernement du Burkina Faso, ReliefWeb, ).

Il existe des écarts importants de l'indice de pauvreté entre les zones urbaines et rurales et selon les régions du pays, le Centre comptabilise ainsi 9,3% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, contre 70,4% des habitants de la région Nord. (Gouvernement du Burkina Faso, ReliefWeb,).

Les données collectées au deuxième trimestre 2020 révèlent que la pauvreté a augmenté pour la première fois depuis plus d'une décennie, en raison des pertes de revenus directes dues aux licenciements, au ralentissement économique ou à une réduction des envois de fonds. Le taux de pauvreté de 1,9 USD PPA devrait augmenter de 2 points de pourcentage de 2019 à 2020, entraînant 400 000

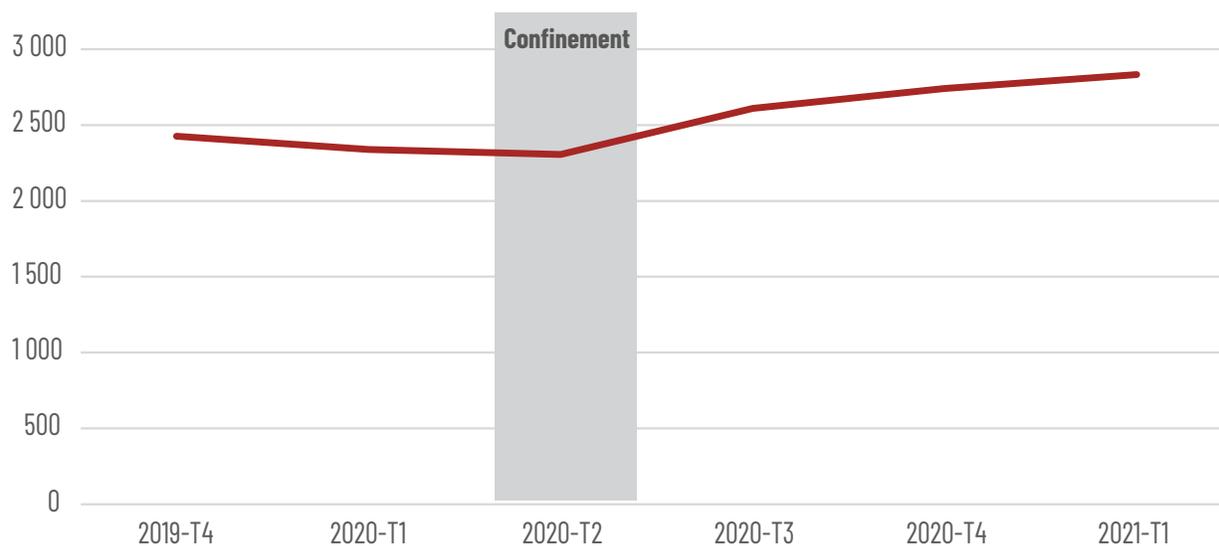
personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. En 2020, le taux de pauvreté devrait atteindre 37,9%, contre 36% en 2019 (World Bank,).

En 2021, les effets du choc COVID-19 persisteront, et l'extrême pauvreté pourrait toucher 50 000 nouvelles personnes avec un taux de pauvreté projeté à 38,2%. La réduction de la pauvreté reprendrait à moyen terme à mesure que la croissance économique retrouverait progressivement son chemin d'avant COVID-19. Cette réduction est attendue en 2022 (World Bank 20/10/2020).

### Relance de l'économie depuis le déconfinement

Les deux premiers trimestres de l'année 2020 ont vu un ralentissement de la croissance économique. Le PIB a connu son plus grand recul au cours du deuxième trimestre de l'année en 5 ans et qui correspond à la période de confinement du fait de la COVID-19. Depuis la levée des mesures de restriction en fin du second trimestre, l'économie s'est relancée. Le PIB est depuis en constante croissance. Cette

**Graphique 12.** Evolution trimestrielle du PIB en valeur (en milliards de F CFA)



Source de données: INSD, juillet 2021

croissance s'est consolidée au cours du premier trimestre 2021 avec un PIB en valeur de 2 834 milliards de F CFA (INSD, juillet 2021).

Le DPBEP [Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle] fait ressortir un taux de croissance de 6,8 % en 2022. Cela serait dû en grande partie aux actions de relance de l'économie, à la suite de la double crise sanitaire et sécuritaire. Son élaboration tient compte du contexte international, marqué par un espoir d'une reprise économique avec le vaccin anti-COVID-19 et une croissance économique mondiale projetée à 4,2% en 2022. (laborpresse, 27/06/2021).

Au quatrième trimestre 2020, le PIB réel poursuit sa croissance qui s'établit à 5,9% par rapport au trimestre précédent après une forte hausse de 17,7% enregistrée au troisième trimestre. Cette croissance de l'activité économique au cours du quatrième trimestre 2020 résulte d'une poursuite de la reprise des activités dans les différents secteurs. Il s'agit des hausses dans le secteur secondaire (+13,3%), le tertiaire (+2,5%) et une stagnation du secteur primaire (+0,0%). (Institut National de la Statistique et de la Démographie Burkina Faso 07/07/2021).

En variation annuelle, le PIB croit de 8,9% au quatrième trimestre après sa croissance entamée au troisième trimestre de 7,7%. Cette performance est liée au rythme de l'activité dans le secteur secondaire (+28,2%) et du secteur primaire (+5,8%), le secteur tertiaire ayant enregistré une contreperformance (-1,5%). En somme, le taux de croissance réel ressortirait à 2,0% pour l'année 2020. (Institut National de la Statistique et de la Démographie Burkina Faso 07/07/2021)

La production des industries extractives en hausse de 21,3% par rapport au troisième trimestre 2020. L'indice des industries extractives poursuit sa hausse entamée depuis le troisième trimestre 2019. En effet, au cours du trimestre sous revu, l'indice des industries extractives enregistre une hausse de 21,3% par trimestre tendance est due à une précédent. Cette amélioration de l'activité dans la branche « extraction de minerais métalliques », notam-

ment la production aurifère. Par rapport à son niveau du troisième trimestre de 2019, l'activité extractive connaît également une nette progression de 55,2%. (Institut National de la Statistique et de la Démographie Burkina Faso, 03/06/2021)

### **L'économie de nouveau en récession au premier trimestre 2021**

Le PIB a reculé de 2,8% au premier trimestre 2021 après une augmentation de 6,6% au quatrième trimestre 2020, alors qu'il est attendu une croissance de 4,1% en 2021. ((Institut National de la Statistique et de la Démographie Burkina Faso 13/07/2021, International Monetary Fund 14/10/2020).

Ce recul de l'activité économique au cours du premier trimestre 2021 résulte essentiellement des replis des activités extractives, de la construction et des services notamment le commerce et l'administration publique après la forte reprise de la croissance du PIB aux troisième et quatrième trimestre 2020. (Institut National de la Statistique et de la Démographie Burkina Faso 13/07/2021).

Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée des activités d'extraction baisse au premier trimestre 2021 (-8,6%) après la forte hausse enregistrée au quatrième trimestre 2020 (+20,3%). La valeur ajoutée des activités de construction régresse également de façon remarquable en volume (-12,0%), néanmoins, l'agro-alimentaire croit faiblement (+0,7%). La valeur ajoutée de l'agriculture augmente de 3,2% en glissement trimestriel et de 8,4% en glissement annuel sous l'effet de la prévision d'une bonne campagne agricole 2021/2022. (Institut National de la Statistique et de la Démographie Burkina Faso 13/07/2021).

### **Des finances publiques structurellement déficitaires**

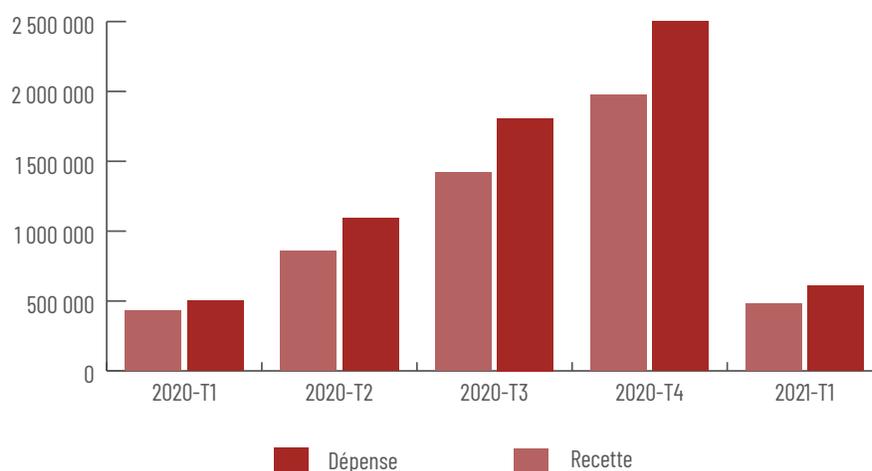
Les finances publiques ont été sévèrement impactées par la pandémie du fait de la baisse des recettes fiscales et des dépenses additionnelles engagées dans la riposte (IMF

14/10/2020). L'augmentation attendue dans les investissements liés à la santé et à la réponse COVID-19 se fera au détriment des autres secteurs et fait craindre un accroissement de la dette publique (47,7% du PIB en 2020) et du déficit budgétaire. Celui-ci devrait représenter 5,3% du PIB en 2020, contre 3,2% en 2019. La dette publique quant à elle devrait s'élever à 47,7% du PIB en 2020 et devrait connaître une hausse continue à moyen terme (World Bank 20/10/2020).

L'analyse des finances publiques au cours des six derniers trimestres montre des dépenses plus importantes que les

recettes. Ce déficit s'est confirmé au cours du premier trimestre 2021. En effet, le déficit devrait rester élevé en 2021, aux alentours de 5,5% du PIB (International Monetary Fund, 14/10/2020).

**Graphique 13.** Evolution trimestrielle des finances publiques (en millions de F CFA)



Source de données : INSD, juillet 2021

Et ce, bien que les services des impôts, malgré les difficultés économiques du pays dues aux conséquences de la COVID-19, réalisent de bonnes performances dans le recouvrement des recettes fiscales. Ainsi, sur une prévision de recouvrement révisée à la hausse par la loi de finances rectificatives à 417 milliards de FCFA, la Direction générale des impôts (DGI) a pu recouvrer 443 milliards sur la période de janvier à mai 2021. Cela représente un taux de réalisation de 106%. Il ressort, de l'analyse affinée des résultats, que la quasi-totalité des vingt unités de recouvrement ont réalisé un taux de recouvrement d'au moins 100%, le taux minimum est de 92%. (laborpresse, 25/06/2021).

### Balance commerciale excédentaire depuis le confinement

Depuis le dernier trimestre de l'année 2019, la valeur des exportations au Burkina Faso sont en constante augmentation. Cette croissance est tirée par le secteur extractif et l'exportation de l'or notamment. En même temps, les importations ont baissé jusqu'au troisième trimestre 2020. Depuis le confinement qui a vu le cours de l'or connaître des niveaux importants, la balance commerciale du Burkina Faso est excédentaire et ce, malgré une baisse des échanges commerciaux de janvier à septembre 2020.

Les exportations sont dominées par l'or. En 2020, la part de l'or dans les exportations représentaient 81,8% des exportations totales. (INSD, 09/07/2021). Le coton contribue pour plus de 4% au PIB national et reste le deuxième pro-

duit pourvoyeur de recettes d'exportations après l'or. Il est estimé à 4 millions, le nombre de personnes, vivant directement et indirectement de l'activité économique du coton au Burkina Faso. (laborpresse, 14/06/2021).

Globalement, les importations ont augmenté de 19% durant le quatrième trimestre 2020 par rapport au précédent. Cependant, elles sont en faible baisse par rapport au quatrième trimestre de 2019 avec un manque à gagner de 0,9% (Ouestaf 12/08/2021).

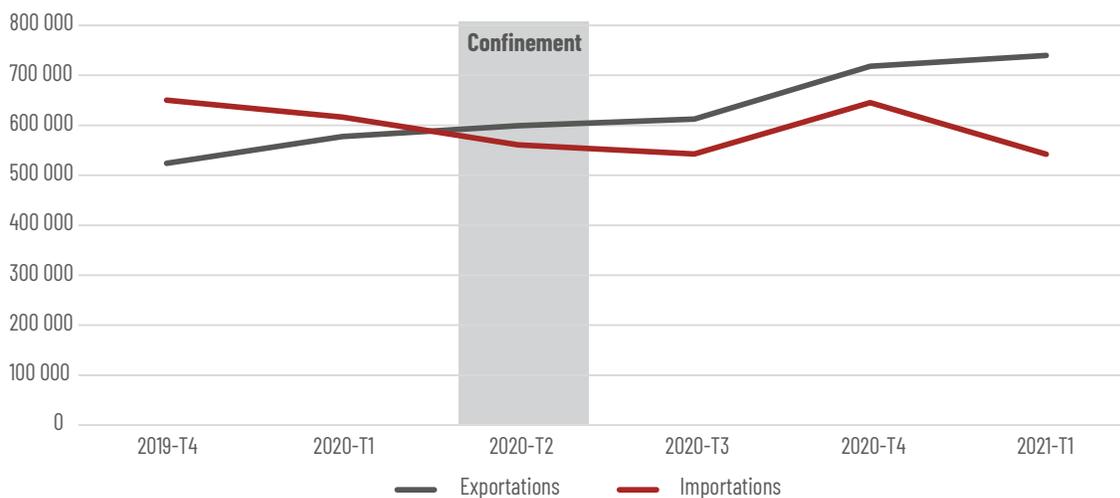
Au premier trimestre 2021, le cours de l'or enregistre une baisse de 3,9% en rythme trimestriel. Le cours de l'or est en b. Sur la base annuelle, le cours de l'or dépasse le niveau du même trimestre de l'année passée, avec une hausse de 13,7% au premier trimestre 2021 (INSD 07/07/2021).

## Inflation continue et généralisée

La pandémie de COVID-19 a entraîné une nette inflation en 2020 par rapport à l'année 2019. Comparativement aux 12 derniers mois, le taux d'inflation est désormais de 2,3%, et a entraîné une augmentation générale des prix, concernant à la fois les produits alimentaires de la vie courante, mais également d'autres frais annexes, tels que les frais de scolarité dans l'enseignement (INSD 10/12/2020, FEWSNET 23/12/2020).

Le niveau général des prix à la consommation a enregistré une baisse trimestrielle de 1,2% et une hausse annuelle de 2,4% au premier trimestre 2021. Quant à l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI), il a enregistré une hausse de 13,8% en glissement trimestriel passant de 151,3 au troisième trimestre 2020 pour s'établir à 172,1 au quatrième trimestre. (INSD 06/2021)

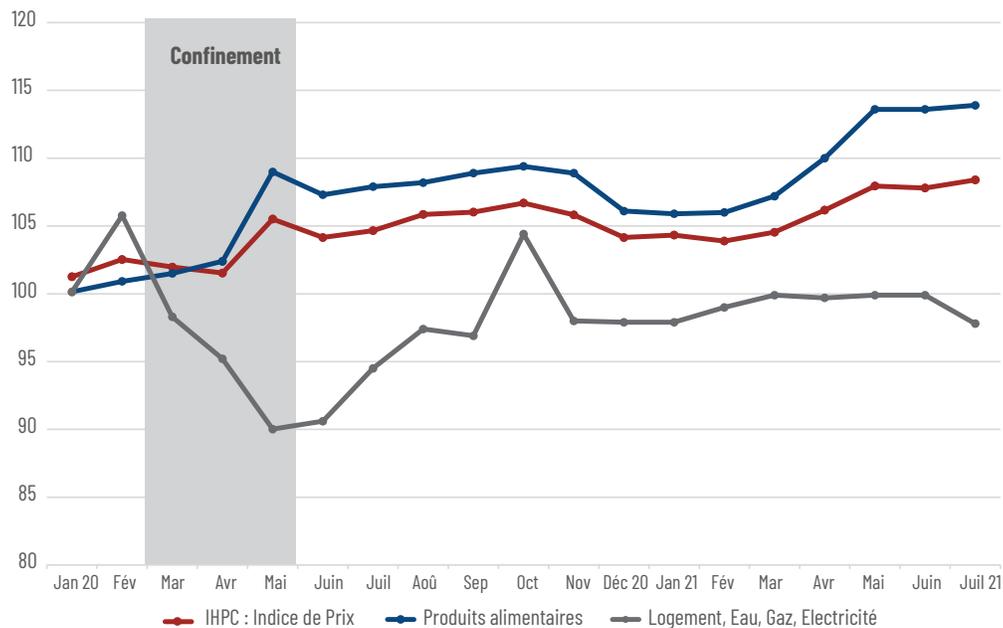
**Graphique 14.** Evolution trimestrielle des exportations et importations en valeur (en millions de F CFA)



Source de données : INSD, juillet 2021

Les difficultés rencontrées dans les chaînes d'approvisionnements sont à l'origine de cette inflation et constitue les répercussions importantes de la pandémie sur l'économie et a dû affecter durablement le pouvoir d'achat des ménages (IMF 14/10/2020, World Bank 20/10/2020). Depuis le mois d'avril 2020, les prix du mil, du maïs et du sorgho ont

été en augmentation continue dans les principales villes du pays notamment Bobo-Dioulasso, Djibo, Koudougou, Ouagadougou, Pouytenga et Solenzo.

**Graphique 15.** Evolution des indices de prix à la consommation (base 100)

Source de données : INSD, juillet 2021

Couplées à l'insécurité et à des fluctuations de la production agricole, les conséquences des mesures ont un impact sur la hausse des prix des produits alimentaires. Ainsi, cette inflation amorcée depuis le déclenchement de la pandémie a considérablement réduit le pouvoir d'achat des ménages et exacerbé le niveau de pauvreté, classé parmi les plus élevés au monde (182ème sur 189 par l'Indice de Développement Humain).

## Déplacements

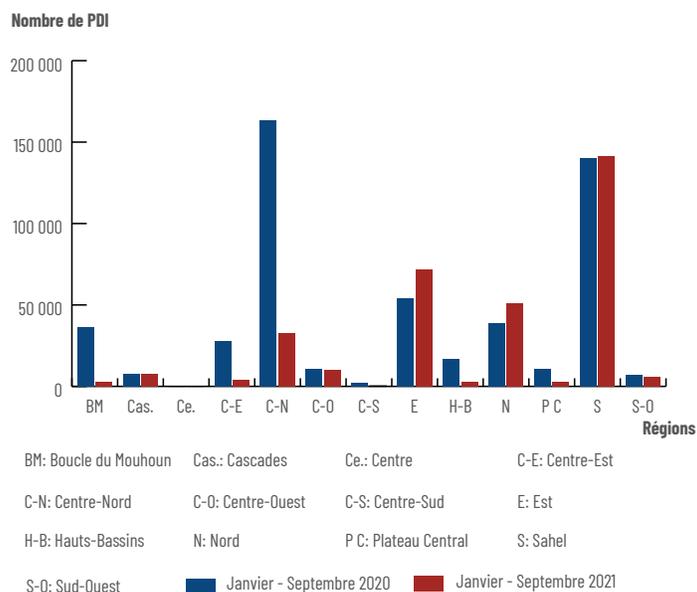
Les attaques et affrontements armés répétés dans certaines régions du Burkina Faso ont conduit une partie non négligeable de la population à fuir leur localité. Alors que 38 000 burkinabè ont été contraints de se réfugier dans les pays voisins, on estime à 1 407 685 le nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans le pays. À la suite des incidents sécuritaires, ces PDI cherchent majoritairement à trouver refuge dans les centres urbains les plus proches. Leurs conditions de vie, déjà précaires, se dégradent d'autant plus face aux discriminations auxquelles elles font face de la part des populations hôtes. Le pays accueille également environ 20 000 réfugiés.

## Personnes Déplacées Internes (PDI)

### Six régions toujours au centre des déplacements massifs

Depuis 2019, la violence extrême force des milliers de burkinabè au déplacement interne. Ces PDI sont aujourd'hui estimés à **1 407 685**, dont la plupart se trouvent dans les six régions « prioritaires », à savoir la Boucle du Mouhoun, le Centre-Nord, l'Est, Sahel, le Nord et le Centre-Est ([Gouvernement](#) 21/07/2021, [CONASUR](#) 10/2021).

**Graphique 16:** Évolution comparative du nombre de nouveaux PDI par région en 2020 et 2021



Source de données : [CONASUR](#), 30 septembre 2021

Les régions du Centre-Nord et du Sahel restent les plus touchées du pays, recensant chacune 36 % de la population totale déplacée. Elles sont suivies par les régions du Nord (8 %), de l'Est (8 %) et de la Boucle de Mouhoun (3 %). Les populations déplacées cherchent également refuge dans d'autres régions du pays, comme le Centre-Est (2 %) et les Hauts Bassins (2 %) ([Shelter Cluster](#) 31/07/2021).

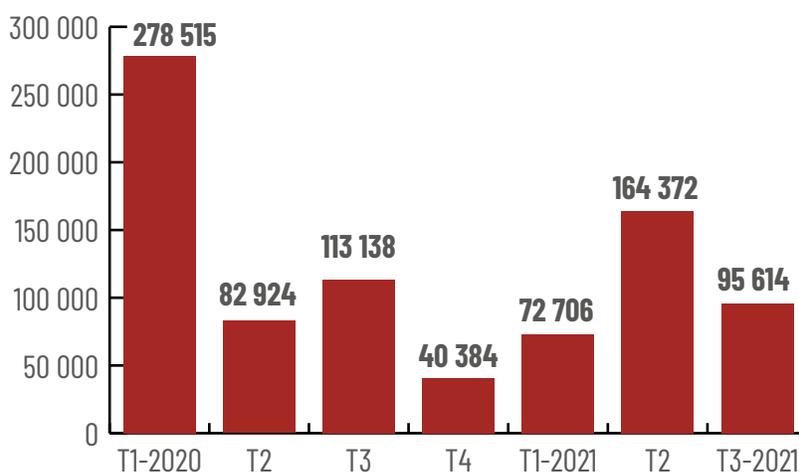
Les nouveaux mouvements de population montrent une légère augmentation des PDI à la fois dans le Sahel avec 124 529 (33% d'augmentation) de nouveaux PDI enregistrées, et dans la région de l'Est avec 25 394 PDI (32% d'augmentation) depuis le début de l'année 99% des mouvements sont intra-régionaux ([Shelter Cluster](#) 31/07/2021).

## Une hausse du nombre de déplacés au deuxième trimestre 2021

En 2020, malgré les multiples restrictions à la suite de la crise sanitaire, les déplacements induits par les conflits à l'intérieur des pays ont continué d'augmenter alors même que d'autres migrations ont ralenti. A titre d'exemple, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays en février 2020 était sept fois plus élevé qu'un an plus tôt et un an plus tard, il a encore augmenté de 46 % ([World Bank](#) 26/03/2021).

En 2021, l'insécurité et ses conséquences humanitaires affectent plus de 3,5 millions de personnes. Les activités croissantes des Groupes Armés Non Identifiés (GANI) ont provoqué progressivement des déplacements massifs de population dans presque toutes les régions du pays. En un an et demi les chiffres des déplacements ont atteint des niveaux inquiétants passant de 560 033 à 1 407 685 soit une augmentation plus de 150 % ([Cluster Protection Burkina Faso](#) 19/04/2021, [Shelter Cluster](#) 31/07/2021).

**Graphique 17: Évolution du nombre de nouveaux PDI par trimestre (2020-2021)**

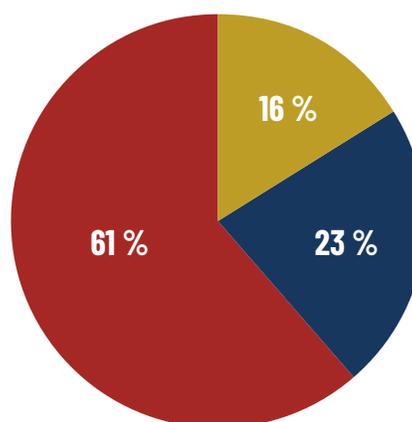


Source de données : [CONASUR](#), 30 septembre 2021

■ PDI

T1: Trimestre 1

**Graphique 18 : Profil des PDI au niveau national**



■ Enfants

■ Femmes

■ Hommes

Source de données: [CONASUR](#), 30 septembre 2021

## Déplacements internes, les enfants en nombre majoritaire

Au niveau national, les statistiques des PDI n'ont cessé d'augmenter passant rapidement de 135 589 PDI en mars 2019 à 1 147 699 PDI en mars 2021, soit une augmentation par 8 en seulement 2 ans. Ce chiffre a continué d'augmenter, se multipliant par presque 23% d'ici à fin septembre 2021. Les femmes et les enfants constituent 84% du total des populations déplacées dans le pays. ([Cluster Protection Burkina Faso](#) 10/05/2021, [CONASUR](#) 10/2021).

## Conditions de vie des déplacés et communautés hôtes

### Une cohabitation parfois difficile entre communautés hôtes et déplacés

Dans la majorité des situations, il ressort de l'existence d'une bonne collaboration entre les populations hôtes et PDI surtout au début de la crise sécuritaire (2015-2019), principal facteur des déplacements massifs. Cependant, quelques tensions ont souvent eu lieu et la situation semble se dégrader au fil du temps. En effet, le prolongement et l'intensification du conflit, ainsi que l'augmentation du nombre de déplacés, mettent les capacités d'accueil à rude épreuve, dans un contexte fragile de concurrence intercommunautaire pour l'accès aux ressources naturelles et foncières ([UNHCR 15/03/2021](#)).

Sur un total de 108 conflits enregistrés, seulement 10,18% opposent la communauté hôte à celle des déplacés. La compétition autour des ressources naturelles serait, pour la plupart, à l'origine de ces tensions dues à la concentration des populations. ([Humanitarian Response 10/05/2021](#), [FAO 01/07/2020](#)).

Les communautés d'accueil ont été également touchées par la crise, telles que les personnes déplacées, et l'assistance en matière de sécurité alimentaire reste un besoin primordial et une source pour renforcer la cohésion sociale entre les différentes populations ([World Food Programme, ReliefWeb 12/04/2021](#)).

Une grande partie des communautés hôtes estime que contrairement à ce que l'on croit, elles ont des besoins spécifiques parce que l'accueil des PDI a impacté négativement sur leur environnement les rendant plus vulnérables ([UNHCR 16/10/2020](#)).

### Une pressurisation des infrastructures et services et risque de tension

La croissance constante de personnes déplacées internes (PDI) dans les différentes régions exerce une pression sur les marchés physiques primaires et secondaires des différentes localités, ceux toujours fonctionnels ([WFP 15/06/2021](#)).

Cette pression est encore plus marquée dans les centres urbains. L'afflux vers les centres urbains crée des tensions et le taux d'acceptation des populations hôtes est de plus en plus restreint, celles-ci étant de moins en moins enclines à héberger des PDI. L'accès à la terre reste également problématique pour les PDI. Dans plusieurs localités, la population hôte estime que ses terres sont insuffisantes et ne pourraient en aucun cas être cédées aux PDI qui restent des étrangers. La situation est aussi compliquée dans certaines localités où le ratio entre le nombre de PDI et la population locale est de plus de 200%, chose susceptible de créer des risques de tension, notamment autour des ressources et services ([Humanitarian Affairs 31/03/2021](#), [ICAHD UNHCR 02/12/2020](#), [United Nations 08/04/2021](#)).

### Difficultés de logement des PDI

Au début de l'année 2020, 22% des PDI vivaient en familles d'accueil et le reste dans les sites d'accueil ; en septembre 2020 ils étaient 24%, dont 49% dans la région du Sahel et 30% dans la région du Centre-Nord ([Humanitarian Affairs 31/03/2021](#)).

La situation de logement pour les personnes déplacées internes est toujours critique. À défaut d'être logées dans une famille d'accueil ou sur les sites d'accueil pour faute de moyens, les PDI font recours à la location. La difficulté d'honorer le loyer se pose généralement au regard de la précarité de leur condition de vie. Cette situation crée des tensions entre les propriétaires de maisons et les locataires PDI. Ceux qui sont logés dans des familles d'accueil sont confrontés au manque de matériel de couchage tels que les nattes, les moustiquaires et les couvertures ([UNHCR 31/10/2020](#)).

## Les réfugiés

Depuis la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso est caractérisée par un climat d'insécurité. Principalement due à la présence de groupes armés, mais également à la montée de la criminalité et des tensions entre les communautés causant plus de 20 900 réfugiés en date du 30 juin 2020. La situation sécuritaire du Burkina ayant mis en péril les conditions de vie des réfugiés a contraint certains d'entre eux à retourner au Mali (environ 5000 en 2020). De 30 000 réfugiés en 2019, il reste n'est que 19 000 réfugiés selon les derniers recensements du HCR en août 2020. Mais entre décembre 2020 et le premier trimestre 2021, ce sont au total 6 751 réfugiés Maliens que le UNHCR a assisté à leur intégration de nouveau au camp de Goudoubo, déjà existant, dans la région du Nord après leur fuite due aux attaques ([REACH Initiative](#) 30/10/2020, [Humanitarian Affairs](#) 31/03/2021, [Mixed Migration Centre](#) 22/04/2021).

Les réfugiés sont souvent stigmatisés car suspectés de collaborer avec les groupes armés et cela nuit à la coexistence pacifique et favorise la discrimination. Avec l'intensification des violences, certains ont décidé de quitter les camps pour aller vivre avec les communautés hôtes ([Humanitarian Affairs](#) 16/12/2020).

## Intention et conditions de retour des PDI dans les localités d'origine

### Intention de retour des PDI

Les intentions de retours restent mitigées entre les PDI mais, au regard de l'importance des obstacles auxquels ils font face, les volontés de retourner dans les zones d'origine tendent à diminuer.

Les perspectives de retour immédiat vers les localités d'origine ainsi que les opportunités économiques sont très faibles pour les déplacés internes, d'où une amplification de leurs besoins et ceux des familles d'accueil déjà fragilisées par la crise alimentaire et nutritionnelle ([Humanitarian Response](#) 01/07/2020).

Il existe toujours deux tendances quant à l'intention de

retour des PDI dans les zones d'origine. De 2020 à 2021, quelques retours ont été rendu possible grâce à une amélioration de la situation sécuritaire, en partie dû aux garanties fournies par les opérations des FDS ([UNHCR](#) 07/01/2021, [UNHCR](#) 15/02/2021)

Selon un sondage réalisé par le UNHCR, l'intention de retour dans les zones de départ est manifestée par une minorité des PDI, atteignant tout juste 1/3 de la population, alors que les 2/3 restant pensent à s'intégrer durablement dans leur zone d'accueil. Le désir de retour est, pour certains, nourri par les petites tensions qui existeraient entre population hôte et PDI, le manque de terres d'exploitation agricole, ainsi que le manque de moyen pour engager des activités génératrices de revenus. Mais des obstacles tels que l'insécurité généralisée, à travers la présence des GANI, l'accaparement des terres, la destruction des habitats et l'absence d'acteurs de sécurité dans les zones de départ sont des éléments fondamentaux qui empêchent le retour ([UNHCR](#) 22/07/2021).

### Les conditions de retour des PDI

Le retour des populations est toujours lié à la situation de protection dans les localités d'accueil ou d'origine. Bon nombre de PDI ont exprimé le souhait de retourner dans leurs localités d'origine si les conditions sont réunies pour leur sécurité. Le retour définitif des PDI dans leurs localités, est lié au retour des institutions étatiques (mairies, écoles, etc.) ([UNHCR](#) 23/04/2021).

Il ressort des entretiens avec les PDI sur les différents sites, que la plupart des personnes désirent fortement retourner chez elles. Cependant, ils soulignent des obstacles qui pourraient les empêcher ces retours (habitat détruit, inaccessibilité de l'aide alimentaire, pas de liberté de mouvement, violations des droits de l'homme, insécurité) ([UNHCR](#) 24/03/2021)

Les contraintes au retour demeurent l'insécurité persistante dans les zones de provenances, l'accaparement des terres par les hommes armés non identifiés, alors que la population déplacée à 80% exerce exploite les terres soit pour l'agriculture, soit pour l'élevage comme activités

de survie. Le retour de la paix, la présence des services sociaux de base, la reconstitution de leurs habitats sont entre autres facteurs à prendre en compte pour le retour des PDI ([UNHCR 12/04/2021](#), [UNHCR 07/01/2021](#))

## Facteurs d'incitation (*pull factors*)

### Le choix de la destination finale des PDI changé depuis 2020

Si en 2018 et une bonne partie de l'année 2019, les PDI se déplaçaient à l'intérieur de leur propre commune, province ou région, depuis le dernier trimestre de l'année 2020, la tendance est au déplacement d'une région à une autre dans le pays, allant jusqu'à 600 kilomètres au-delà des zones d'origine à la recherche de sécurité, d'assistance mais aussi d'opportunités économiques dans des zones jugées plus sûres. Par exemple, la raison principale des déplacements vers les Haut-bassins et les Cascades est due à des opportunités économiques et la fertilité des terres ([UNHCR 10/05/2021](#), [Cluster Protection Burkina Faso 19/04/2021](#), [UNHCR 15/10/2020](#)).

Mais dans la vaste majorité, les ménages déplacés internes rapportent être originaire de la même région que leur localité d'accueil, voire de la même province. Les personnes déplacées cherchent ainsi souvent refuge dans des centres urbains ou péri-urbains comme des chefs-lieux de commune ou de province ([Humanitarian Affairs 30/04/2021](#)).

La règle générale est que les mouvements de populations sont pratiquement unidirectionnels. En effet, le Plateau Central est plutôt une zone d'accueil compte tenu de la stabilité sécuritaire dont elle jouit ([UNHCR 26/11/2020](#)).

-

## Facteurs de répulsion (*push factors*)

-

L'insécurité reste en novembre le principal facteur de déplacement des populations : les PDI présentes dans 100% des localités évaluées se seraient déplacées pour fuir la

situation sécuritaire suite à un incident violent dans la localité, à des menaces ou par peur ([ReliefWeb 24/03/2021](#)).

La présence des groupes armés et la fragilité du contexte sécuritaire qui en résulte figurent parmi les principales causes des flux massifs de déplacements. En effet, les activités croissantes des GANI et les opérations militaires contre eux sont à la base des déplacements de populations dans les 6 régions retenues dans le cadre du plan de réponse humanitaire (HRP) 2021 (régions du Sahel, du Nord, de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun) ([REACH Initiative, ReliefWeb 17/06/2021](#), [Cluster Protection Burkina Faso 10/05/2021](#)).

Également, les exactions et menaces augmentent le nombre de populations déplacées internes qui représentent au mois de mars 23% de la population totale contre 15% en novembre 2020 ([Famine Early Warning System Network 30/04/2021](#)).

Cependant, les caractéristiques de l'accroissement rapide de personnes qui ont été forcées ou contraintes à se déplacer ont évolué considérablement au cours de l'année 2020. En effet, 43% des PDI ont confirmé en septembre 2020 que leur déplacement était préventif à la suite de menaces ou à une crainte grandissante due à l'insécurité ou encore à la forte probabilité d'être « les prochaines victimes » au sein des populations civiles. Ces mouvements préventifs traduisent un fort sentiment d'insécurité ([Cluster Protection Burkina Faso 19/04/2021](#)).

Enfin, le changement climatique et la fréquence des événements météorologiques extrêmes contribuent aux tensions inter- et intra-communautaires pour l'accès aux ressources, et impactent la productivité agricole et pastorale ainsi que la sécurité alimentaire. Tous ces facteurs se traduisent en de nombreux mouvements de populations internes et transfrontaliers ([NRC 25/02/2021](#)).

## Des déplacements transfrontaliers malgré la fermeture des frontières

Les mouvements bidirectionnels de personnes fuyant leurs localités continuent d'être observés au niveau des frontières, particulièrement entre le Mali, le Burkina et le Niger. Au 30 mai 2021 la CONAREF a enregistré 907 demandeurs d'asile au camp de Goudoubo, situé à 15 km de la ville de Dori, et ce, malgré la fermeture officielle des frontières à cause de la crise sanitaire ([UNHCR 17/06/2021](#)).

Dans le sens inverse, depuis janvier 2021, plus de 17 500 personnes ont fui du Burkina vers les pays voisins. Le nombre total de réfugiés burkinabè a presque doublé en seulement six mois. On compte désormais 38 000 réfugiés et demandeurs d'asile burkinabè à travers la sous-région. Le Niger voisin accueille 11 400 demandeurs d'asile burkinabè, alors que leur nombre s'élevait à 7400 au début de l'année ([UNHCR 23/07/2021](#))

## Contexte sécurité

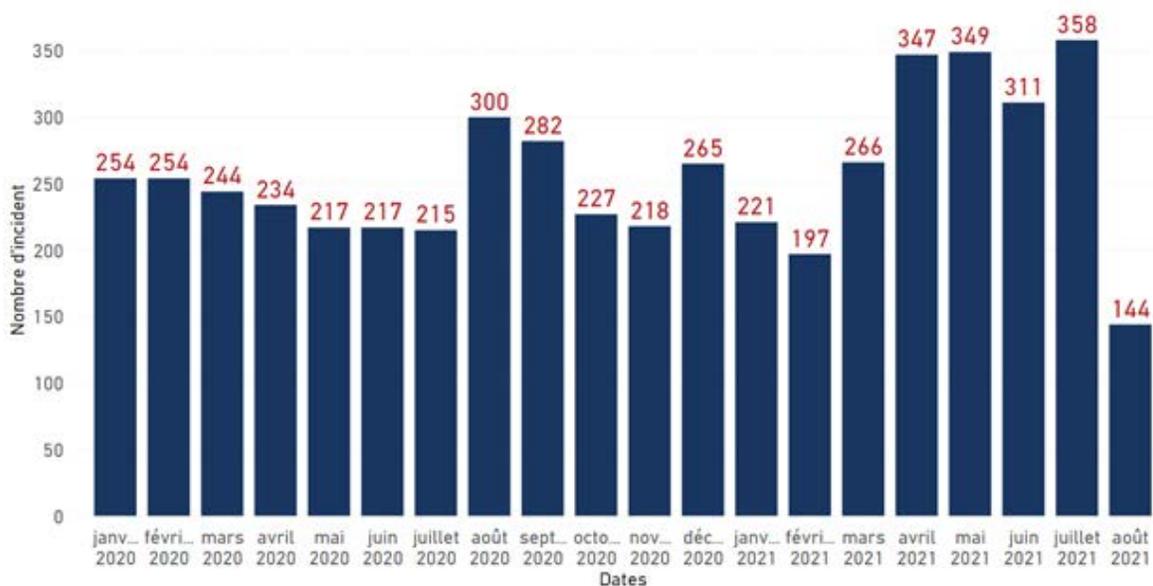
### Les incidents sécuritaires restent l'un des principaux facteurs de détérioration de la situation humanitaire au Burkina Faso en 2021

#### Dégradation progressive du contexte sécuritaire

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à un climat d'insécurité, traduit par des pertes en vies humaines, de déplacements internes et des impacts négatifs sur la dynamique de l'économie nationale à tous les niveaux. Ce contexte, imputable à l'expansion du terrorisme dans le Sahel, a favorisé la détérioration continue du tissu sécuritaire au Burkina Faso depuis 2019. On a recensé en moyenne 250 incidents par mois de janvier 2020 à septembre 2021.

Les violences sécuritaires ont impacté les processus de développement socioéconomique du gouvernement à plusieurs niveaux. Au 31 août 2021, on dénombre plus de 1 423 378 PDI, dont 53% sont en âge d'aller à l'école, selon le gouvernement burkinabè ([AA, Août 2021](#)). L'offre de l'éducation nationale a de même été touchée, du fait de la destruction ou la fermeture de plusieurs infrastructures publiques et scolaires. Ainsi, au 28 mai 2021, 2 244 établissements scolaires étaient fermés, affectant 304 564 élèves dans plusieurs régions du pays, selon le ministère de l'Éducation ([AA, Août 2021](#)).

**Graphique 19** : Evolution du nombre d'incidents de janvier 2020 à août 2021



Source de données : INSO, Août 2021

Relativement à l'impact sur l'offre sanitaire, on estime à 85 les formations sanitaires fermées, impactant 892 952 personnes ([OCHA, Septembre 2021](#)).

la suppression de moyen de financement du terrorisme ([AfriqueA, Septembre 2021](#)).

Cependant dans ce cadre, les efforts de riposte de gouvernement sont visibles. Ainsi, la justice burkinabè annonçait qu'à la date du 31 août 2021, la prison de haute sécurité du pays comptait 978 détenus dont 900 pour faits de terrorisme. Toujours dans la cadre de la lutte contre l'insécurité grandissante, le Procureur du Faso a mis aux arrêts 72 individus dans le contexte de démantèlement et

#### Impact de l'insécurité sur la gestion de la COVID-19

Durant les mois d'octobre et de novembre 2020, la dégradation la situation sécuritaire, restreignant la capacité du gouvernement à répondre efficacement à la pandémie. En

effet, les répétitions des attaques, notamment dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et de la Boucle Mouhoun ont continué d'impacter les structures de santé et à pousser une partie du personnel soignant à fuir. L'accès aux soins dans leur globalité et en particulier aux soins relatifs à la COVID-19 a été mis en péril.

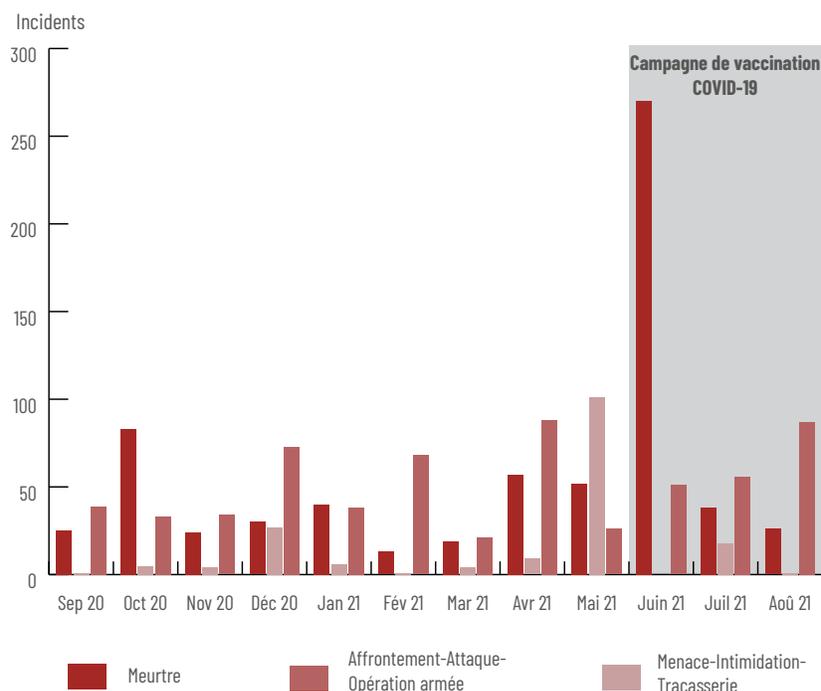
### Impact de la COVID-19 sur l'insécurité

Les mesures de restriction contre la COVID-19 telle que la quarantaine ou le couvre-feu corrént avec une diminution des attaques des groupes armés ([Alliance for Responsible Mining 07/09/2020](#), [UNHCR 04/09/2020](#)). Cependant, les violations ponctuelles de ces mesures par des individus ont entraîné des incidents impliquant les forces de sécurité et le gouvernement a dû réviser les restrictions ([Peace News 06/10/2020](#)). Il faut également noter que la levée des mesures gouvernementales a donné lieu à la résurgence des violences des groupes armés ([UNHCR 04/09/2020](#)).

Les rapports précédents montrent qu'à mi-juillet 2020, la moyenne hebdomadaire des braquages a été de 50 alors

qu'elle était d'environ 4 braquages par semaine avant et pendant le confinement. Le graphique suivant met en exergue la campagne de vaccination COVID-19 et l'évolution du nombre d'incidents sécuritaires de type Meurtres, Affrontement-Attaque-Opération armée et Menace-Intimidation-Tracasserie qui montre une explosion significative du nombre de meurtre en juin 2021. En effet c'est le mois qui a enregistré le plus de meurtre depuis le début des attaques des HANI avec un total de 270 pendant que la variable Affrontement-Attaque-Opération armée est à 51 et la variable Menace-Intimidation-Tracasserie n'enregistre aucune occurrence (0). En effet le 5 juin dernier une attaque a été perpétrée à Solhan, un village de la commune de Solhan appartenant à la province du Yagha dans la région du Sahel, par un groupe armé non étatique et a entraîné la mort de plus de 130 civils y compris des enfants. Selon les autorités, le groupe armé était majoritairement composé d'enfants et d'adolescents âgés entre 12 et 14 ans ([UNICEF 24/06/2021](#)). Le seul village a représenté 48% des meurtres alors que 4 jours avant, le 1er juin 2021, le gouvernement avait lancé une campagne de vaccination d'envergure nationale.

**Graphique 20** : Evolution du nombre d'incidents sécuritaires type Meurtre, Affrontement-Attaque-Opération armée et Menace-Intimidation-Tracasserie septembre 2020 à août 2021

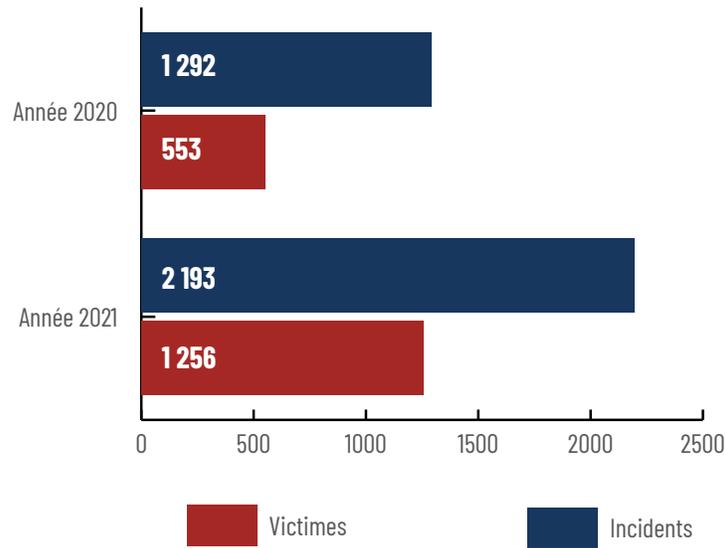


Source : INSO, Août 2021

Au total 2193 incidents sécuritaires ont été enregistrés au mois d'août 2021. Cela représente un accroissement d'environ 70 % comparativement à août 2020. L'évolution annuelle du nombre de victimes causées par ces incidents

à hauteur 127.1% entre août 2020 et août 2021 témoigne de la nature violente des incidents.

**Graphique 21 :** Evolution du nombre d'incidents sécuritaires et de victimes (août 2020-août 2021)

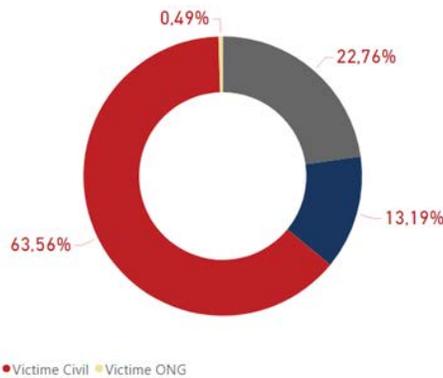


Source de données : INSO, Août 2021

Ces incidents ont causé davantage de victimes tant du côté des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des civils que des ONG sur cette période. En effet, 63.56%

victimes sont des civils, 22.76% sont des FDS, 13.19% sont des Groupes d'opposition Armées (GOA) et enfin 0.49% sont des ONG.

**Graphique 22 :** Répartition du nombre de victimes selon par catégorie de victime



Source de données : INSO, Août 2021

## Contexte Accès Humanitaire

D'ores et déjà entravé par le contexte sécuritaire et les facteurs environnementaux, l'accès humanitaire dans le pays s'est davantage dégradé depuis le début de la pandémie de la COVID-19. La levée des restrictions des déplacements a permis une reprise progressive des programmes humanitaires mais la fermeture des frontières et l'état d'urgence continuent d'affecter l'accès des régions de l'Est, du Sahel, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord. Les populations déplacées sont aussi plus vulnérables du fait du manque d'accès des humanitaires aux zones dans lesquelles elles habitent.

### Obstacles rencontrés par les humanitaires pour l'accès aux populations

#### Des humanitaires pris pour cibles

Un tiers des enlèvements de travailleurs humanitaires dans le monde s'est produit au Mali, au Niger et au Burkina Faso. ([Humanitarian Response](#) 28/04/2021).

Au Burkina, les travailleurs humanitaires restent toujours les cibles des groupes armés, et cela a été le cas tout au long de l'année 2020. Entre janvier et novembre 2020, un total de 47 attaques contre des ONG ont été rapportées. Pour le mois de novembre 2020, trois incidents sur des travailleurs humanitaires ont été rapportés sur un total de 177, causés par des groupes armés ([Health Cluster](#) 15/12/2020).

Durant le mois de février 2021, 195 incidents sécuritaires ont été rapportés dans les 13 régions sanitaires mais on note que plus des  $\frac{3}{4}$  de ces incidents ont été rapportés dans les régions du centre et les six autres régions en crise humanitaire. Ces incidents ont aussi impacté les ONGs humanitaires à l'encontre desquelles 2 incidents ont été rapportés au cours du mois. ([ReliefWeb](#) 28/02/2021).

#### Des activités humanitaires suspendues et difficultés d'accès plus marquées en 2021

L'accès humanitaire reste un défi dans certaines localités des régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord et cette situation rend difficile la réponse planifiée, et cause parfois la suspension des activités

Par exemple, dans la région du Sahel, 24 communes sont difficiles d'accès et la situation se dégrade significativement depuis le début de l'année 2021 ([Food Security Cluster](#) 24/08/2021, [FAO](#) 07/07/2021).

On note également que la couverture de l'aide humanitaire a été relativement impactée par la crise sanitaire en occasionnant un changement dans le mode d'intervention passant de la suspension des activités à l'échelle communautaires au profit des activités à l'échelle ménage ([Government](#) 25/11/2020).

La crise sécuritaire combinée à l'épidémie de COVID-19 a exacerbé les difficultés d'accès des humanitaires dans plusieurs localités du pays depuis mars 2020. En conséquence, l'espace humanitaire est de plus en plus réduit avec de grands défis d'accès et d'assistance aux populations. ([UNHCR](#) 26/07/2021).

Le constat est que de nombreuses zones restent toujours à risque dans plusieurs localités avec un accès humanitaire difficile à cause de la précarité de la situation sécuritaire. Ces zones à risque sont les villages qui sont confrontés aux problèmes d'accès, où les mouvements d'aller et de venir sont difficiles voire impossibles, et des villages susceptibles d'être affectés par les activités des GANI ([UNHCR](#) 26/07/2021).

#### Les principales localités avec plus de difficultés d'accès

L'évaluation de la sévérité de l'accès conduit en janvier et février 2020 au niveau des 159 communes des 5 régions prioritaires indiquent que les contraintes d'accès sont jugées élevées sur 28 communes soit 18 %, modérées au niveau de 33 communes soit 21 % et faibles au niveau de 98 communes, soit 62 %. En termes de comparaison, la région du Sahel est la plus touchée avec plus de 50% des communes qui présentent des contraintes d'accès élevées, suivie de l'Est avec 17 %, du Nord avec 12 %, de la Boucle du Mouhoun avec 11 % et du Centre Nord avec 8 %. ([Humanitarian Response](#) 21/08/2020).

## Les principaux facteurs limitant l'accès

La situation sécuritaire délétère combinée à d'autres facteurs tels que le mauvais état des infrastructures, notamment des routes, les limitations de circulation liées à l'état d'urgence déclaré dans les régions frontalières, les conditions géographiques difficiles, les conditions climatiques (inondations) et les restrictions liées à la COVID-19 limitent l'accès humanitaire depuis 2020. ([REACH](#) 17/06/2021, [WFP](#) 30/06/2021).

atteindre qu'une partie de personnes ciblées dans le besoin.

La majorité des Engins Explosifs Improvisés (EEI) ont été retrouvés le long des routes et sous les ponts, ce qui contribue à ralentir les échanges économiques en plus de la contrainte d'accès pour l'aide humanitaire, déjà impactés par la situation sécuritaire. ([Cluster Protection](#) 10/05/2021).

## Difficultés d'accès des populations

L'accès à l'assistance humanitaire et aux services essentiels s'est gravement détérioré à cause de la dégradation du contexte sécuritaire qui a conduit à d'amples fermetures des centres de santé, des écoles et des marchés. En plus, le mauvais état de certaines voies, l'instabilité des réseaux de téléphonie mobile viennent exacerber le problème d'accès de la population ([ICAHD](#) 11/11/2020, [REACH Initiative](#) 19/02/2021).

L'accès est encore plus difficile pour les déplacés internes parce qu'ils sont constamment en mouvement. Par exemple, dans la commune de Gayeri, PLAN BURKINA qui intervenait n'arrive plus à accéder à cause de l'insécurité, afin de mettre en œuvre leur assistance en abris au profit des PDI. La situation est devenue encore plus inquiétante au cours des mois de mai et de juin 2021 ([ACP](#) 06/11/2020, [Protection Cluster](#) 24/08/2021).

## Des contraintes physiques et sécuritaires

La situation sécuritaire, malgré une accalmie récente, reste tendue au Burkina Faso, avec une présence importante de groupes armés dans les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun. Dans la région du Sahel, 24 communes sont difficiles d'accès et la province du Soum est la plus touchée. ([FAO](#) 07/07/2021). Dans la région du Nord, les communes de Koumbri, Kain, Sollé et Banh sont des zones sous influences des GANI rendant ainsi difficile l'intervention des acteurs humanitaires. ([FAO](#) 07/07/2021). En outre, l'utilisation d'engins explosifs et la détérioration des routes aggravent les problèmes d'accès ([UNHCR](#) 10/09/2020). Cette situation limite et contraint certains acteurs à suspendre leurs activités. Même avec des ressources adéquates, les partenaires ne pourraient

## Information et communication autour de la COVID-19

Les informations majeures concernant la COVID-19 sont relayées par le gouvernement à travers la radio et la télévision. Afin de toucher la population dans son ensemble, les acteurs gouvernementaux et humanitaires se tournent vers les réseaux sociaux mais aussi vers les sensibilisations en face-à-face pour toucher les personnes sans accès aux canaux cités précédemment. La désinformation et les rumeurs sur le virus restent d'actualité, encourageant d'autant plus les différents acteurs à sensibiliser la population.

### Difficultés d'accès à l'information dans certaines localités

L'effet combiné des facteurs liés à la crise sécuritaire, de la crise sanitaire et de la couverture de réseau téléphonique met en difficulté plusieurs localités à accéder à l'information et à l'aide humanitaire.

Une évaluation en juin 2020 sur quatre régions indique que la population rencontrait des difficultés à accéder à l'information concernant l'assistance humanitaire disponible dans environ une localité sur trois (34%) parmi les localités évaluées en juin. ([REACH](#) 30/10/2020).

La communication et l'accès à l'information ont été aussi entravés par l'absence de réseau téléphonique stable. ([REACH](#) 19/02/2021).

### Sensibilisation, moyen de rupture de la chaîne de transmission

Le Burkina Faso mène des campagnes de sensibilisation à la COVID-19 depuis le début de la pandémie afin de prévenir la propagation du virus ([Gouvernement](#) 03/02/2021). Mais après la levée de la quasi-totalité des restrictions, les efforts se multiplient et se poursuivent, et ce, à travers la sensibilisation. Le gouvernement et les structures non étatiques ont choisi la responsabilité citoyenne comme moyen de lutte contre la COVID-19 ([INTERSOS](#) 22/07/2021). Le UNHCR et ses partenaires ont notamment appuyé le gouvernement dans les efforts de sensibilisation dans

neuf régions du pays ([UNHCR](#), 21/07/2021). De même, l'UNICEF et ses partenaires, dans leurs efforts de sensibilisation, ont pu atteindre 556 700 personnes dans les régions de la boule du Mouhoun et de l'Est. Également, l'organisation a soutenu la mobilisation de plus de 20 radios locales, 450 mobilisateurs communautaires et agents de santé pour la transmission des messages COVID-19. Cette stratégie a permis d'atteindre 2.5 millions de personnes ([UNICEF](#) 05/05/2021, [Children's Fund](#) 10/06/2021).

### Des moyens de sensibilisation variés

La radio puis la télévision sont ainsi les moyens de communication les plus répandus et les plus utilisés par le gouvernement pour communiquer ses messages traduits en français, mooré et fulfulde ([Ground Truth Solutions](#) 10/2020, [Protection Cluster](#) 01/07/2020).

Afin d'atteindre toutes les tranches d'âges, les acteurs diffusent également leurs messages à travers les réseaux sociaux et sur des affiches placardées dans les mairies. Des séances de sensibilisation par les agents de santé et par les acteurs humanitaires sont également conduites auprès des populations vulnérables pour favoriser le face-à-face ([Protection Cluster](#) 08/06/2020, [OCHA](#) 16/10/2020).

Enfin, des campagnes de communication sont menées directement dans les communautés en collaboration avec les associations, structures ou communicateurs traditionnels ([WHO](#) 07/10/2020).

### La prise en compte des personnes vulnérables dans la communication

Environ 2.5 millions de personnes vulnérables dans les zones prioritaires continuent de bénéficier d'un accès adéquat à l'information et aux moyens de prévention de la COVID-19 ([Humanitarian Response](#) 30/01/2021). Cependant, Les barrières importantes liées à l'accès à l'information pour les personnes en situation handicap demeurent car il n'existe pas de traduction en langues des signes. ([Handicap International](#) 21/10/2020)

### **Des rumeurs qui entravent à la bonne conduite de la campagne de vaccination**

Le Burkina, bien qu'ayant démarré tardivement la campagne de vaccination, a fait face à des rumeurs défavorables non seulement à la vaccination contre la COVID-19, mais également à toutes vaccination. Par exemple, certaines rumeurs laissent croire que toute initiative de vaccination de routine est une campagne implicite de vaccination contre le Coronavirus ou encore une manière de contamination les populations. ([Gouvernement 22/04/2021](#), [UN News Service 03/09/2020](#), [fasoamazone 21/04/2021](#)).

### **Vaccin COVID-19, une population non favorable, le recours à d'autres stratégies pour inverser les tendances**

Selon un sondage du Projet « Coronavirus Afrique (CORAF) », réalisé en novembre 2020, une large majorité de la population, plus de 90%, était alors défavorable à la vaccination contre la COVID-19. Pour inverser la tendance, un certain nombre d'approches ou de stratégies, d'adaptant afin de toucher les populations cibles à tous les niveaux, sont utilisées en vue de générer la demande. Ainsi, l'engagement des leaders coutumiers et religieux, des leaders communautaires ou encore des personnalités influentes a été sollicité dans la communication, la prévention et la gestion des crises ; leur rôle étant de relayer l'information auprès de leurs communautés respectives ou la population entière. Cependant, la confiance sur la source d'information dépend du type de population. Selon une enquête réalisée par Ground Truth Solution, les PDI sont plus susceptibles de considérer les prestataires de santé (55%) comme leur principale source d'information sur le COVID-19, par rapport aux membres de la communauté hôte qui estiment que le gouvernement national (68%) est leur principale source d'information sur le virus ([Gouvernement 22/04/2021](#)).

Certaines organisations telles que L'UNICEF a fourni un soutien technique et financier pour la communication et la mobilisation des réseaux sociaux afin d'accroître l'acceptation du vaccin et de générer une demande de vaccination contre le COVID-19. Ces efforts ont notamment inclut la création d'un groupe de travail sur la gestion des

rumeurs et de la désinformation avec la Commission RCCE, des programmes de médias interactifs, une écoute sociale, gratuit hotline 3535, TV et radio ([UNICEF 29/07/2021](#))

### **Obstacles à l'information**

Dans les zones à faible connectivité où vivent la plupart des réfugiés et des déplacés, très peu de ménages ont accès à l'électricité, à la télévision ou à Internet, limitant leurs accès aux informations sur la COVID-19 ([UNHCR 17/09/2020](#)).

## A PROPOS DE CE RAPPORT

Le projet de BHA en soutien à la réponse COVID-19 est actuellement mis en place par iMMAP et DFS dans les six pays suivants : la RDC, le Burkina Faso, le Nigéria, le Bangladesh, la Syrie et la Colombie.

Le projet s'étale sur une durée totale de douze mois et a pour objectif de renforcer les capacités d'évaluation et d'analyse des pays affectés par des crises humanitaires et par l'épidémie de COVID-19.

Des analyses de situation pour chaque pays sont produites mensuellement, incluant une analyse des problématiques majeures, des besoins non satisfaits et des lacunes

d'informations pour chaque secteur et au niveau intersectoriel.

La présente édition du Burkina qui s'est focalisée sur la situation épidémiologique, les mesures d'endiguement de la pandémie dans le pays, et l'analyse contextuelle sur la période de mars 2020 à septembre 2021.

Ce rapport précède celui d'analyse sectorielle annuelle sur la même période.



# MERCI.

## A PROPOS DE IMMAP

iMAP est une organisation internationale à but non lucratif qui fournit des services de gestion de l'information aux parties prenantes humanitaires et de développement, permettant aux partenaires de prendre des décisions éclairées qui, en fin de compte, fournissent une assistance ciblée de haute qualité aux populations les plus vulnérables du monde.

Chef de projet  
Benjamin Gaudin  
bgaudin@immap.org

Point Focal au Burkina Faso  
Harouna Kéré  
hkere@immap.org



### Contact

#### Headquarters Washington office

RRB/ITC 1300 Pennsylvania Avenue  
NW Suite 470

Washington, D.C. 20004 USA

email: info@immap.org

#### Headquarters Marseille office

10 rue Stanislas Torrents  
13006 Marseille, FRANCE

email: administration\_fr@immap.org

#### Website

Direct Link : <https://immap.org/>



Scan to access  
the website